USAID
DU PEUPLE AMERICAIN

RAPPORT D'EVALUATION PARTICIPATIVE DES COMITES LOCAUX DE PAIX ET DE RECONCILIATION (CLPR) ET DES ANTENNES LOCALES DE SUIVI DU PROCESSUS DE KIMBERLEY(ALS) DANS LA ZONE CONFORME DE BERBERATI

AVRIL 2019

This publication was produced for review by the United States Agency for International Development. It was prepared by Tetra Tech.

Cette publication a été soumise pour révision par l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID). Elle a été préparée par Tetra Tech pour l'Agence Américaine pour le Développement International (United States Agency for International Development), numéro de contrat de l'USAID AID-OAA-I-12-00032/AIDOAA-TO-13-00045, sous le Strengthening Tenure and Resource Rights (STARR) IndefiniteQuantityContract (IQC).

Mise en œuvre par:

Tetra Tech 159 Bank Street, Suite 300
Burlington, Vermont 05401 USA
Telephone: (802) 658-3890
Fax: (802) 658-4247
Email: international.development@tetratech.com

Tetra Tech Coordonnées:

Mark S. Freudenberger, Project Manager
Tel: (802) 658-3890, Extension 2231
Email: Mark.Freudenberger@tetratech.com

Laura Gallup, Deputy Project Manager
Email: laura.gallup@tetratech.com

Photo de couverture: Photo par Zéphirin Mogba. Réunion de travail d'évaluation des CLPR.

RAPPORT D'EVALUATION PARTICIPATIVE DES COMITES LOCAUX DE PAIX ET DE RECONCILIATION (CLPR) ET DES ANTENNES LOCALES DE SUIVI DU PROCESSUS DE KIMBERLEY (ALS) DANS LA ZONE CONFORME DE BERBERATI

AVRIL 2019

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Les opinions de l'auteur exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'Agence américaine pour le Développement international ou ceux du Gouvernement des États-Unis.

TABLEAU DES MATIERES

Tableau des matières i
Acronymes et Abréviations iv
Executive summary i
Sommaire exécutif i
1. Introduction générale 1
1.1. Objectifs de la mission d'évaluation 1
1.2. Résultats escomptés 2
1.3. Méthodologie de travail 2
1.4. Calendrier de la mission 2
1.5. Composition de l'équipe 3
2. Profil sociologique des CLPR et ALS 4
2.1. Configuration par sexe des membres des CLPR et ALS 4
2.2. Configuration par âge des membres des CLPR 5
2.3. Configuration des membres par niveau d'étude 6
2.4. Configuration des membres par catégorie socio-professionnelle 7
2.5. Expérience en intervention communautaire 7
3. Evaluation du niveau de performance des CLPR et ALS 8
3.1. Evaluation des capacités fonctionnelles 8
3.2. Evaluation de la capacité fonctionnelle de la coordination régionale 10
3.3. Etat des lieux des conflits et de leur résolution locale 10
3.3.1. Site de Wapo 11
3.3.2. Site de Nassolé 11
3.3.3. Site de Nandobo 11
3.3.4. Site de Bania 12
3.3.5. Site de Yamalé 12
3.3.6. Site de Balégo 12
3.4. Nombre d'actions menées en synergie 12
3.4.1. Cartographie des actions menées en matière de prévention 13
3.4.2. Cartographie des actions menées en matière de médiation 14
3.4.3. Qualité des relations avec les autres parties prenantes 14
3.4.4. Analyse des pratiques humiliantes de l'USAF 14
3.4.5. Constat sur le faible niveau de communication sociale entre l'USAF et les ALS 15
3.5. Impact des actions menées 16

3.5.1. Changements enregistrés après les dialogues communautaires 16
3.5.1.1. Site de Wapo 16
3.5.1.2. Site de Nassolé 17
3.5.1.3. Site de Nandobo 17
3.5.1.4. Site de Bania 17
3.5.1.5. Site de Yamalé 18
3.5.1.6. Site de Balégo 18
3.6. Sommaire synoptique des actions menées dans les sites 18
3.7. Sommaire des médiations menées 20
3.8. Reduction de l'Incivisme et des Abus des Droits Humains 21
3.9. Dynamique de retour des déplacés 21
3.10. Renforcement du niveau d'inclusion sociale 22
4. Principales contraintes rencontrées 25
4.1. Contraintes techniques 25
4.2. Contraintes matérielles 25
4.3. Contraintes morales et interpersonnelles 26
5. Besoins en appui exprimés 26
5.1. Besoins en appui exprimés par les CLPR 26
5.2. Besoins en appui exprimés par les ALS 26
6. Enjeux et defis actuels dans la zone conforme de berberati 27
7. Recommandations 28
8.1 A court terme : Mars – Avril 2019 28
7.1. Restructuration numérique et fonctionnelle des ALS 28
7.2. Production des badges et lettres de mission pour les CLPR et ALS 28
7.3. Dotation des CLPR et ALS en Kits de travail 29
7.4. A moyen terme : Avril – Mai – Juin 2019 29
7.4.1. Renforcement en capacité technique des CLPR 30
7.4.2. Renforcement en capacité technique des ALS 30
7.4.3. Diagnostic sur l'extension des CLPR dans les autres Zones conformes 30
7.4.4. Lancement des Initiatives sur le Pastoralisme Armée 30
7.5. A long terme : Juillet – Aout – Septembre 2019 31
7.5.1. Amélioration du dialogue social dans le secteur minier artisanal 31
7.5.2. Développement des Activites generatice de revenue en soutien aux missions des CLPR et ALS 31
7.5.3. Promotion des activités pour repondre aux problematiques liées au pastoralisme armee 33
8. Conclusions générales 33

Annexe I : Programme de l'Atelier de Restitution de l'Evaluation des CLPR et ALS 35

ACRONYMES ET ABREVIATIONS

ALS	Antennes Locales de Suivi
AGR	Activité Génératrice de Revenu
CLPR	Comité Local de Paix et de Réconciliation
CLS	Comité Local de Suivi
CNS	Comité National de Suivi
DCA	Danish Church Aid
DPAM	Droits de Propriété et Artisanat Minier
DPDDA	Droits de Propriété et Développement du Diamant Artisanal
DRC	Conseil Danois pour les Refugiés
FAO	Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation
FLM	Fonds Mondial Luthérien
LTB	Logement Terre et Biens
MARP	Méthode Active de Recherche Participative
MAHRN	Ministère de l'Action Humanitaire et de la Réconciliation Nationale
MNG	Ministère des Mines et de la Géologie
MINUSCA	Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Centrafrique
MSF	Médecin Sans Frontière
NRC	Norwegian Refugee Council
USAF	Unité Spéciale Antifraude
USAD	Agence Américaine pour le Développement International
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VBG	Violence Basée sur le Genre

EXECUTIVE SUMMARY

The Bangui National Forum of May 2015 recommended the creation of "Local Committees of Peace and Reconciliation" (CLPR) by the national political authorities throughout the Central African Republic (CAR). The objectives assigned to these highly decentralized committees was to include and actively involve communities and citizens at the grassroots in the promotion of permanent dialogue deemed necessary for the establishment of peace, conflict prevention, and mediation need to facilitate the return of internally displaced persons and refugees. The creation of the CLPR was formally endorsed by the President of the Republic on December 21, 2016 through the establishment of 12 CLPR in the eight (8) districts of the city of Bangui and its periphery communes of Bégoua and Bimbo.

The implementation of the USAID PRADD II project in the south-west mining regions of the Central African Republic was also part of this constructive approach to peace and social cohesion recommended by the Bangui National Forum. Through close collaboration with the Ministry of Humanitarian Action and National Reconciliation, PRADD II helped to set up in October / November 2017 6 CLPR and 6 Kimberley Process Local Monitoring Committees (ALS), the later under the supervision of Monitoring Committee Antennas (CLS) of the Kimberley Process in compliant communes of the Berberati prefecture. The intent of the Ministry of Mines and Geology (MMG) in supporting social cohesion was to restore the legal diamond chain in Berberati. To this end, the PRADD II project made a commitment to the Ministry of Humanitarian Action and National Reconciliation (MAHRN) to implement its policy of promoting social cohesion. The ministry was assisted by PRADD II to set up CLPRs in six communes. Subsequently, the project funded training for members of these local structures. A kit consisting of megaphones, office supplies, caps, t-shirts, streamers was provided to each CLPR.

During the period from 2017 to 2019, CLPRs and ALS served as a springboard for the development of multiple activities around prevention, mediation and conflict resolution. The organization of the community dialogues led to the signing of Local Pacts for Peace and Social Cohesion in the Berberati compliant zone. The process of negotiating these Local Pacts mobilized around 600 community leaders.

The present evaluation reports on the strengths, weaknesses and opportunities of these two local structures supported by PRADD II from 2017-2019. This evaluation was done in the framework of the 2018-2019 USAID AMPR Work Plan and specifically activity 2.1.1 "Evaluating the Peace and Reconciliation Committees." As noted in the workplan,

> *This activity aims at building continuity with PRADD II under which 6 Comité Local de Paix et Reconciliation (CLPR) (Peace and Reconciliation Committees) were established in Berberati, though time was limited to support their work. In order to learn from the PRADD II experience and prepare for an expansion of committees and a strengthening of their capacity, the first activity of this component will be a joint MMG-MAHRN evaluation of the committees, examining in particular their actions and how they are perceived in their communities. In order to improve linkages with the KP Operational Framework, the same diagnostic will include an examination of the CLS and ALS committees established in compliant zones at the sub-prefecture and commune levels. The results of the diagnostic will be presented at a national workshop during which time next steps will be determined.*

The evaluation methodology brought together CLPRs and ALS in their home localities for two days each to garner their perspectives on the strengths and weaknesses of these structures. Guided discussions were led by staff of the Ministry of Humanitarian Action and National Reconciliation and the AMPR project. One of the main objectives pursued in conducting the CLPR and ALS evaluations was to gather lessons about the CLPR and ALS performance, the impact of their respective missions, the constraints encountered in carrying out their respective mandates, and particularly the needs for future support.

Certainly, in any evaluation there are gaps. In this case, the evaluation could not invest the time and the financial means to integrate into the study the perspectives of all the social strata of the villagers affected by the initiatives taken by the CLPR and ALS. We do not yet know yet how different social categories perceive the strengths and weaknesses of CLPRs and ALS. Due to the fact that this diagnosis was made prior to the approval of the AMPR Work Plan and that it occurred during the extended closure of the US government in early 2019, this gap at some point needs to be filled through a more rigorous, but expensive impact evaluation looking at the viewpoints of the local populations. Yet, with the hope of identifying project implementation priorities, AMPR preferred to generate preliminary indications of programmatic orientations in order to better guide project implementation.

The results of this evaluation show that the CLPR and the ALPR play a key role in resolving conflicts at the local level. While it is sometimes difficult to assign direct causality to the actions of these two institutions and the reduction of conflicts, the fact that the committee members themselves view this as a positive attribute is good. The evaluation raises the pressing issue of how government will support the recurrent costs of these institutional structures. However small the recurrent costs may be, the committees lack the funds to cover even the most basic costs. Unfortunately, the successes the committees achieve in resolving conflicts are not reported to the central government due to the weak administrative linkages between remote villages and the capital city of Bangui. Over time, the volunteers serving on these committees may become discouraged and disillusioned unless motivation is maintained through social recognition or some form of compensation, be it monetary or through skill-building. While this evaluation raises these thorny questions, it is clear that the Ministry of Humanitarian Action and National Reconciliation will replicate the CLPR throughout the country. Yet, for these structures to become sustainable over time, some sort of direct cost recovery is required at the local level, a subject of deep interest to the AMPR project through its initiatives to support decentralized revenue management in diamond mining communities.

The USAID AMPR project organized a restitution workshop on March 1, 2019 under the tutelage of the Ministry of Humanitarian Action and National Reconciliation. During this workshop with the representatives of the Ministry of Mines and Geology, the Ministry of Humanitarian Action and National Reconciliation, and the Ministry of Livestock and Animal Health, the representatives approved the recommendations and conclusions of this evaluation but also proposed new agendas. Participants were especially concerned about the emergence of "armed" pastoralism, or transhumance movements of well-equipped pastoralists equipped with sophisticated weapons.

The mission wishes to express its sincere thanks to all the members of the CLPR and ALS who were kind enough to lend themselves to the various evaluation sessions that took place in the 6 pilot sites from 30 January to 12 February 2019.

SOMMAIRE EXECUTIF

Le Forum National de Bangui tenu en Mai 2015 avait recommandé la création sur toute l'étendue de la République Centrafricaine par les autorités politiques nationales les « Comités Locaux de Paix et de Réconciliation »(CLPR**)**. La grande mission assignée à ces structures sociales hautement décentralisées est d'inclure et de faire participer activement les citoyens et les communautés à la base au nécessaire travail de dialogue permanent pour la recherche de la paix, son maintien et sa consolidation, la prévention et médiation comme mécanisme consensuel de résolution des conflits, la facilitation de retour des déplacés et réfugiés, la réconciliation véritable, le vivre ensemble et le relèvement du pays. Le projet de création des CLPR en RCA a été officiellement par le Président de la République le 21 décembre 2016 par la mise en place de 12 coordinations locales dans les huit (8) arrondissements de la ville de Bangui et sa périphérie (Bégoua et Bimbo).

La mise en œuvre du projet USAID DPDDA IIdans les régions minières du sud-ouests'est aussi inscrite dans cette démarche constructive de la paix et la cohésion sociale recommandée par le Forum National de Bangui par la création en Octobre/Novembre 2017 de 6 Comités Locaux de Paix et de Réconciliation (CLPR) et de 6 Antennes Locales de Suivi (ALS) et sur la tutelle des Comités Locales de Suivie (CLS) du Processus de Kimberley dans la zone conforme de Berberati. Le but visé est d'appuyer le Ministère des Mines et de la Géologie(MMG) en matière de cohésion sociale en soutien au rétablissement de la chaine légale de diamants dans la zone conforme de Berberati. Pour se faire, le projet avait pris des engagements avec le Ministère de l'Action Humanitaire et la Réconciliation Nationale (MAHRN) pour faire appliquer sa politique de promotion de la cohésion sociale. Pendant le projet USAID DPPDA II, on avait assisté le MAHRN à mettre en place des CLPR dans six communes. Ensuite, le projet avait financé des sessions de formation et de renforcement des capacités au profit des membres de ces structures locales. Un minimum de kits matériels composés de mégaphones, fournitures de bureau, casquettes, tee-shirts, banderoles leur ont été donné.

Durant la période de 2017 à 2019, les CLPR et les ALS ont servi de tremplin dans le développement des multiples activités en matière de prévention, médiation et résolution des conflits. L'organisation des dialogues communautaires matérialisés par la signature des Conventions locales d'engagement pour la Paix et la Cohésion sociale dans la zone conforme de Berberati qui ont la mobilisation d'environs 600 leaders communautaires.

Le présent d'évaluation rend compte des forces, faiblesses et opportunités de ces deux structures locales d'intervention durant leurs parcours dans le temps de 2017-2019. Cette évaluation s'est faite dans le cadre du Plan de Travail 2018-2019 et l'activité 2.1.1 « Evaluer les Comités de Paix et de la Réconciliation » :

> *Cette activité vise à assurer la continuité avec DPDDA II grâce à laquelle 8 comités locaux de paix et de réconciliation (CLPR) ont été mis en place à Berberati, bien que le temps ait été limité pour soutenir leurs travaux. Afin de bâtir sur l'expérience de DPDDA II et de préparer un élargissement des comités et un renforcement de leurs capacités, la première activité de cette composante consistera en une évaluation conjointe MMG-MAHRN des comités, qui examinera en particulier leurs actions et leur impact dans les communautés. Afin d'améliorer les liens avec le cadre opérationnel du PK, le même diagnostic inclura une revue des comités CLS et ALS établis dans les zones conformes au niveau de la sous-préfecture et de la commune. Les résultats du diagnostic seront présentés lors d'un atelier national au cours duquel les prochaines étapes seront déterminées.*

La méthodologie d'évaluation était de rassembler les CLPR et les ALS dans les localités pendant deux jours pour avoir leurs perspectives sur les forces et les faiblisses de ses structures. Les discussions guidées étaient faites par du personnel du Ministère de l'Action Humanitaire et la Réconciliation Nationale et les projet DPAM. L'un des principaux objectifs recherchés dans la conduite des opérations d'évaluation des CLPR et ALS est d'appréhender les leçons apprises à partir de l'évaluation de leur niveau de performance, l'impact de leurs missions, les contraintes rencontrées et les besoins exprimés en termes de capacitation en intervention communautaire.

Les résultats de cette évaluation montrent que le CLPR et le RAPI jouent un rôle clé dans la résolution des conflits au niveau local. S'il est parfois difficile d'attribuer une causalité directe aux actions de ces deux institutions et à la réduction des conflits, le fait que les membres des comités le considèrent eux-mêmes comme un attribut positif est bon. L'évaluation soulève la question pressante de savoir comment le gouvernement soutiendra les coûts récurrents de ces structures institutionnelles. Même si les coûts récurrents sont minimes, les comités ne disposent pas des fonds nécessaires pour couvrir les coûts les plus élémentaires. Malheureusement, les succès obtenus par les comités dans la résolution des conflits ne sont pas signalés au gouvernement central en raison de la faiblesse des liens administratifs entre les villages isolés et la capitale, Bangui. Au fil du temps, les bénévoles siégeant à ces comités risquent de devenir découragés et désillusionnés à moins que la motivation ne soit maintenue par le biais d'une reconnaissance sociale ou d'une forme quelconque de compensation, qu'elle soit monétaire ou par l'acquisition de compétences. Bien que cette évaluation soulève ces épineuses questions, il est clair que le Ministère de l'Action humanitaire et de la Réconciliation nationale va reproduire les CLPR dans tout le pays. Cependant, pour que ces structures deviennent durables, un recouvrement direct des coûts est nécessaire au niveau local, un sujet qui intéresse profondément le projet DPAM par le biais de ses initiatives visant à soutenir la gestion décentralisée des revenus dans les communautés dépendant à l'extraction de diamants.

Certes, dans toute évaluation il y a des lacunes. Dans ce cas, l'évaluation n'avait pas pu investir le temps et les moyens financiers suffisants pour avoir les perspectives de toutes les couches sociales des villageois touchés par les initiatives prises par les CLPR et ALS. Nous ne savons pas encore comment ses catégories sociales perçoivent les forces et faiblisses des CLPR et les ALS. Dû fait que cette diagnostique était faite avant l'approbation du Plan de Travail du projet AMPR et pendant la fermeture du gouvernement américaine au début de l'année 2019, cette lacune émergeaient des exigences du moment. Le projet préférait avoir des indications préliminaires de l'évaluation pour mieux orienter le projet.

Ensuite, un atelier de restitution était fait le 1 mars, 2019 sur la tutelle du Ministère de l'Action Humanitaire et la Réconciliation Nationale. Lors de cet atelier avec les représentants du Ministère des Mines et de la Géologie, le Ministère de l'Action Humanitaire et la Réconciliation Nationale, et le Ministère de l'Elevage et de la Santé Animale, une approbation générale s'est dégagée au tour des grandes recommandations du diagnostic. Mais, la discussion tournait surtout au tour de l'inquiétude sur l'émergence du pastoralisme « armée, » ou les mouvements de transhumance des pastoralistes bien équipés avec les armes sophistiquées.

La mission tient ici à exprimer ses sincères remerciements à tous les membres des CLPR et ALS qui ont bien voulu se prêter aux différentes séances d'évaluation qui se sont déroulées dans les sites pilotes du 30 janvier au 12 février 2019.

1. INTRODUCTION GENERALE

Le projet USAID DPDDA II avait apporté au cours des années 2017-2018 un appui important au Gouvernement centrafricain dans ses efforts de reconstruction de la paix et de la cohésion sociale. Ce projet a développé et testé une méthodologie et stratégie d'intervention basée sur l'implication des acteurs locaux des régions minières du sud-ouest dans la gestion consensuelle des conflits et des fractures sociales nés de la crise militaro-politique. Le modèle collaboratif et interinstitutionnel entre le Ministère des Mines et de la Géologie (MMG) et le Ministère de l'Action Humanitaire et de la Réconciliation Nationale (MAHRN), a permis de mettre en place des Antennes Locales de Suivi, un Comité Local de Suivi et des Comités Locaux de Paix et de Réconciliation dans la zone conforme de Berberati. Avec l'appui technique du Ministère de l'Action Humanitaire et de la Réconciliation Nationale, le projet a mis en place et formés 6 Comités Locaux de Paix et de Réconciliation dans les sites pilotes de Balégo, Bania, Yamalé, Nandobo, Wapo et Nassolé.

Tous ces efforts de structuration institutionnelle et de mobilisation sociale ont permis de relancer la communication sociale à travers la tenue des dialogues communautaires. Le but ultime recherché est de réduire les conflits et clivages identitaires dans les zones minières, les rapports à l'altérité basé sur la différenciation religieuse entre les acteurs miniers. Dans le souci d'appréhender les forces, faiblesses et opportunités des CLPR et ALS, le projet DPAM a envisagé la conduite des opérations d'évaluation participative. Certes, cette évaluation représente les perspectives des membres des CLPR et des ALS, et pas nécessairement le point de vu de toute la population des communautés concernées. Compte tenu de manque de temps et des moyens au début de ce projet, la stratégie était de recueillir d'abord les perspectives des membres de cette structure afin de définir des actions concrètes pour le Plan du Travail du projet DPAM. Ensuite, la finalité recherchée est de mesurer la performance des structures locales mises en place dans le cadre du projet DPDDA II en matière de prévention et consolidation de la paix d'une part et d'autre part d'étudier les possibilités d'extension de ce modèle d'intervention locale et communautaire dans les nouveaux sites pilotes envisagés à savoir Carnot, Nola, Boganangone. Finalement, les évaluations faites ont permis de déterminer le niveau de performance des CLPR et ALS et leurs capacités à répondre aux autres exigences du jour, comme la lutte contre la fraude minière et le respect de la traçabilité et de la chaine légale de valorisation des diamants artisanaux les zones minières conformes. Comme dans toute diagnostique et évaluation de performance, on apprend des nouvelles réalités ; dans ce cas, la présence alarmante des pastoralistes bien armées prête à conquérir des nouveaux territoires de pâturages.

1.1. OBJECTIFS DE LA MISSION D'EVALUATION

1. Evaluer les niveaux de performance des CLPR au regard des activités menées en lien à leurs rôles et missions en matière de prévention, de médiation et de facilitation dans la résolution des conflits dans les sites pilotes du projet DPAM.
2. Collecter des données et informations sur les activités menées par les CLPR et les ALS ainsi que l'impact des initiatives en termes de consolidation de la paix et la cohésion sociale.
3. Identifier et analyser avec les CLPR les contraintes rencontrées dans l'accomplissement de leurs missions dans les sites pilotes d'intervention.
4. Identifier avec les CLPR leurs besoins en termes d'alternatives d'appuis techniques, matériels et économiques en vue d'une meilleure intervention en synergie avec les Antennes locales de suivi, le Comité Local de Suivi et le Comité National de Suivi du Processus de Kimberley.

5. Proposer un mécanisme d'actions stratégiques basé sur la responsabilisation d'une personne ressource locale chargée du rapportage des conflits et des initiatives locales menées en termes de prévention, médiation et facilitation pour la paix et la cohésion sociale.

1.2. RESULTATS ESCOMPTES

Un rapport d'évaluation publié et disponible sur la performance des CLPR et ALS en mettant un accent particulier sur des principaux points suivants :

- Niveau de l'accomplissement de leurs rôles et missions en matière de prévention, de médiation et de facilitation dans la résolution des conflits dans les 6 sites pilotes.
- Impact des activités menées en termes de suivi et de traçabilité défini dans le cadre opérationnel du Processus de Kimberley et les processus entamés de consolidation de la paix et de la cohésion sociale par les CLPR dans les sites pilotes
- Actions menées en synergie entre ces structures (CLPR, les ALS, CLS et CNS).
- Typologie des contraintes rencontrées dans l'accomplissement de leurs missions.
- Besoins identifiés en termes d'appuis techniques, matériels et économiques en vue d'une meilleure intervention dans les sites pilotes.

1.3. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

La démarche participative et inclusive du type MARP(Méthode Accélérée de Recherche Participative) a été privilégiée lors des sessions d'évaluation des membres des CLPR et ALS. Il faut reconnaître que les perspectives de cette évaluation sont des membres des CLPR et des ALS et pas de la communauté locale et les catégories sociales différentes. Le mandat de cette évaluation n'était pas de faire une étude d'impact mais pourtant de recueillir les perspectives des leaders de ces deux entités.

Tout le support documentaire des outils d'enquête a été formalisé en Power Point et projeté à chaque étape de progression dans les opérations d'évaluation. L'objectif est de rendre visuel les matrices à remplir et faciliter par conséquent la compréhension du contenu des questions posées aux enquêtés. Le recours à l'histoire des faits observés ou constatés sur le terrain ont permis de trianguler et ensuite valider la pertinence des opinions émises lors des évaluations. La démarche méthodologique utilisée lors des sessions d'évaluation a été structurée en différentes étapes, sommes toutes complémentaires.

La première étape a consisté en la projection à partir du rétroprojecteur les questions soumises à l'évaluation des CLPR et ALS suivie de la lecture et de l'explication exhaustive de leur contenu en vue d'une meilleure compréhension et appréhension par les enquêtés.

La seconde étape consistait à demander aux membres des CLPR et ALS soumis à l'évaluation participative si la question posée est comprise et par conséquent faisable. Dans le cas contraire, une nouvelle explication plus simplifiée en langue nationale « Sango » leur est donnée. Cet exercice permet de réduire les risques d'incompréhension et d'atteindre la finalité recherchée.

Enfin, la troisième étape est celle de la transcription sur papier conférence les réponses consensuellement discutées et validées. Ces réponses sont ensuite restituées et triangulées en plénière afin de neutraliser les potentiels biais.

1.4. CALENDRIER DE LA MISSION

Les évaluations démarraient à 9 h et se terminaient à 16h. Des photos de famille ont été prises à chaque fin de session.

Tableau 1 : Chronogramme des évaluations dans les sites pilotes

Sites pilotes	Activités planifiées et réalisées	Dates
Site Wapo	Evaluation groupée des CLPR et ALS	Lundi 4 février 2019
Site Nandobo	Evaluation groupée des CLPR et ALS	Mardi 5 février 2019
Site Nassolé	Evaluation groupée des CLPR et ALS	Mercredi 6 février 2019
Site Bania	Evaluation groupée des CLPR et ALS Visite à la famille du défunt CLPR	Vendredi 8 février 2019
Site Yamalé	Evaluation groupée des CLPR et ALS	Samedi 9 février 2019
Site Balégo	Evaluation groupée des CLPR et ALS	Lundi 11 février 2019

1.5. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

1. Dr Zéphirin MOGBA, Coordonnateur composante 2/Projet DPAM
2. Lydie Solange YAHOUMBI, Directrice de la réconciliation du Ministère de l'Action Humanitaire et de la Réconciliation Nationale
3. Jephté NGANAFIO, Juriste, au Ministère des Mines et de la Géologie
4. Eric DALANGUERE, Chef de bureau régional au projet DPAM
5. Jean Jacques GOUNENDJI, Sous-préfet, Président du Comité Local de Suivi du PK
6. Gervais MALAYONGO, Directeur Régional des Mines et de la Géologie à Berberati
7. Etienne DARI, Directeur Régional des Affaires sociales à Berberati
8. Charlie NDOMETE, Chef de l'Unité Spéciale Antifraude (USAF).

2. PROFIL SOCIOLOGIQUE DES CLPR ET ALS

Pendant le projet DPPDA II, on avait mis en place les représentants élus des CLPR par un processus transparent du scrutin démocratique organisé par le Ministère de l'Action Humanitaire et la Réconciliation Nationale en fonction des critères techniques et sociales définis en corrélation avec les rôles et attributions bien définis. Il convient d'emblée de préciser ici que les membres des CLPR et des ALS sont issus des communautés locales minières. A cette époque, on ne pouvait pas faire le profil sociologique des membres élus par manque de temps. Le traçage de leur profil sociologique ici vise tout simplement à appréhender du point de vue de l'analyse statistique certaines caractéristiques distinctives et comparatives permettant au nouveau projet DPAM de mieux adapter les outils andragogiques d'intervention en tenant compte désormais de l'âge et du niveau d'étude des parties prenantes locales. Cela dit, les opérations d'évaluation menées dans les 6 sites pilotes devaient atteindre au total 60 individus dont 42 membres des CLPR et 18 pour les ALS. Mais sur le terrain, des cas d'absence ont été constatés dans certains sites comme le témoignent les données du tableau ci-dessous :

Tableau 2 : Disponibilité des membres des CLPR et ALS lors des évaluations

Entités	Effectif global	Enquêtéstouchés	Motifs
Comités Locaux de Paix et de Réconciliation	42	38	2 cas de décès 2 cas d'absences
Antennes Locales de Suivi du Processus de Kimberley	18	14	4 cas d 'absences
Total	60	52	8 cas d 'absences

Fin de compte la mission a évalué au total 52 membres dont 38 appartenant aux CLPR et 14 issus des ALS. Deux principales raisons justifient les cas d'absences constatés.

- La première est liée au cas de deux (2) décès signalés au sein des CLPR à Nandobo (Conseillère) et à Bania (Coordonnateur) suite aux maladies. L'équipe du projet et des partenaires étatiques se sont rendues dans les familles endeuillées pour présenter leurs sincères condoléances.
- La seconde est consécutive aux occupations locales. Au moment des enquêtes, certains CLPR étaient sur les chantiers pour le lavage de leurs graviers. D'autres étaient en dehors des sites au moment des évaluations.

2.1. CONFIGURATION PAR SEXE DES MEMBRES DES CLPR ET ALS

Il ressort de l'effectif (52) des membres des CLPR interviewés, 94,23% sont de sexe masculin. La représentativité des femmes est faible (5,77%). Force est de souligner ici que peu de femmes se sont présentées comme candidates aux différents postes proposés lors des opérations de vote organisées par le Ministère de l'Action Humanitaire et de la Réconciliation Nationale. Celles figurant dans les CLPR occupent des postes statutaires préalablement dévolus aux femmes comme l'exige le document de politique générale du Ministère en charge de la réconciliation nationale. Il s'agit du poste de « Représentante des femmes ».

Les postes au sein des CLPR	Les postes au sein des ALS
• Médiateur Coordonnateur Local, chargé de la	• Représentant des artisans miniers

Les postes au sein des CLPR	Les postes au sein des ALS
coordination Générale • 1er adjoint au Médiateur Coordonnateur Local, chargé du secrétariat • 2ème adjoint au Médiateur Coordonnateur Local, chargé des Finances et de la Logistique • 3ème adjoint au Médiateur Coordinateur Local, chargé de la Communication et Mobilisation • Représentante des femmes (membre) • Représentant des jeunes (membres) • Représentant des autorités traditionnelles/coutumières ou des notables (membre)	• Représentant de la Jeunesse • Représentant des chefferies locales

L'effectif des femmes au sein des CLPR est élevé comparativement à celui de leurs homologues qui sont dans les ALS (85% contre 15%). Les femmes servant comme Antennes Locales de Suivi du PK sont toutes cheftaines des chantiers miniers de diamant dans leurs sites (Balégo et Wapo).

Graphique 1: Représentativité des femmes dans les CLPR et ALS

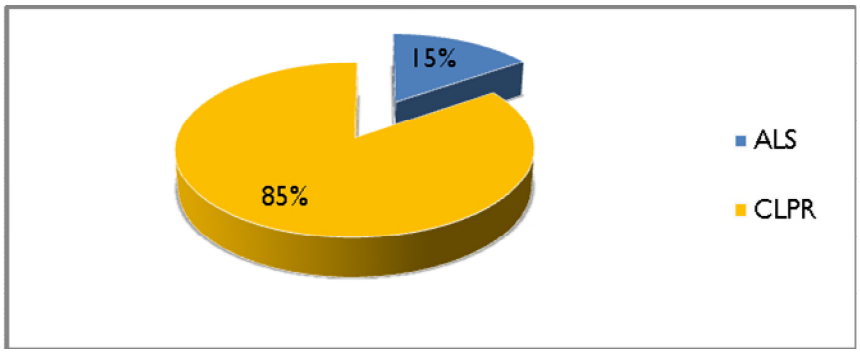

2.2. CONFIGURATION PAR AGE DES MEMBRES DES CLPR

La distribution par d'âge montre une forte concentration des membres des CLPR dans les tranches de 30 à 60 ans soit 89,42%.

Tableau 3 : Répartition par sites et tranche d'âge des membres des CLPR

Tranches d'âge	Nandobo	Nassolé	Balégo	Bania	Wapo	Yamalé	Total
Moins de 30 ans	-	-	-	-	-	1	1
30 à 40 ans	3			1		3	7
41à 50 ans	2	5	4	3	2	2	18
51 à 60 ans	1	1	2	1	4	-	9
Plus de 60 ans	-	-	1	1	-	1	3
Total	6	6	7	6	6	7	38

On note cependant une forte amplitude des membres dans la tranche d'âge compris entre 41 à 50 ans plus précisément dans les sites pilotes de Nassolé, Balégo et Bania. Les moins de 30 ans ne représentent que 2,68%. Ce cas a été constaté à Yamalé. Il concerne un membre de sexe masculin du CLPR dont l'âge est de 24 ans.

Graphique 2: Repartition par tranche d'age

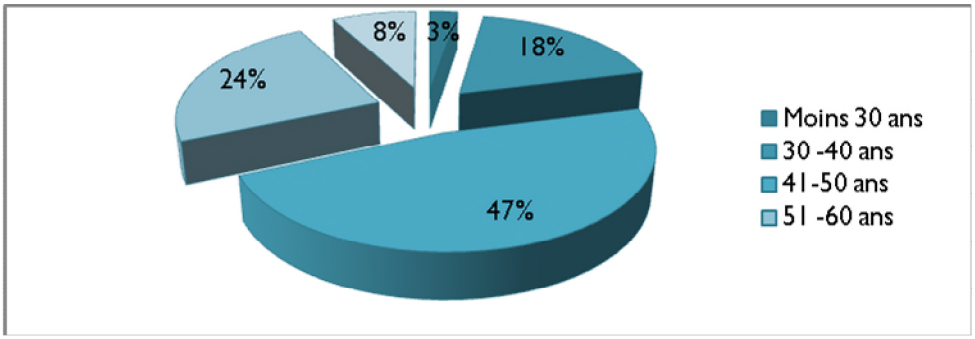

2.3. CONFIGURATION DES MEMBRES PAR NIVEAU D'ETUDE

La majorité des membres des CLPR et ALS sont scolarisés. Les niveaux d'étude identifiés s'étalent du primaire, au secondaire et supérieur. 5% d'entre eux n'ont jamais été scolarisé, donc ne savent ni lire ni écrire en français.

Graphique 3: Répartition des membres des CLPR selon le niveau d'étude

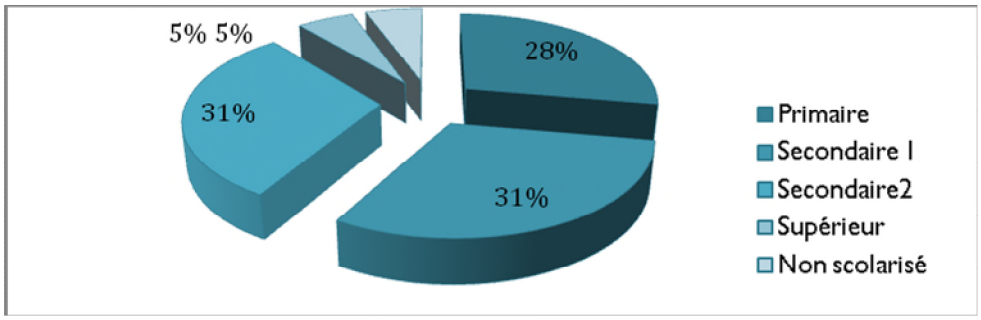

Du point de vue de l'analyse comparative, 62% des membres des CLPR ont atteint le niveau secondaire. Certains (31%) ont fréquenté les classes de 6ème, 5ème, 4ème et 3ème au lycée de Berberati. D'autres ont atteint le second cycle secondaire de la 1ère en Terminale et sont titulaires du diplôme de Baccalauréat et suivi un enseignement supérieur.

Graphique 4: Répartition des membres des ALS selon le niveau d'étude

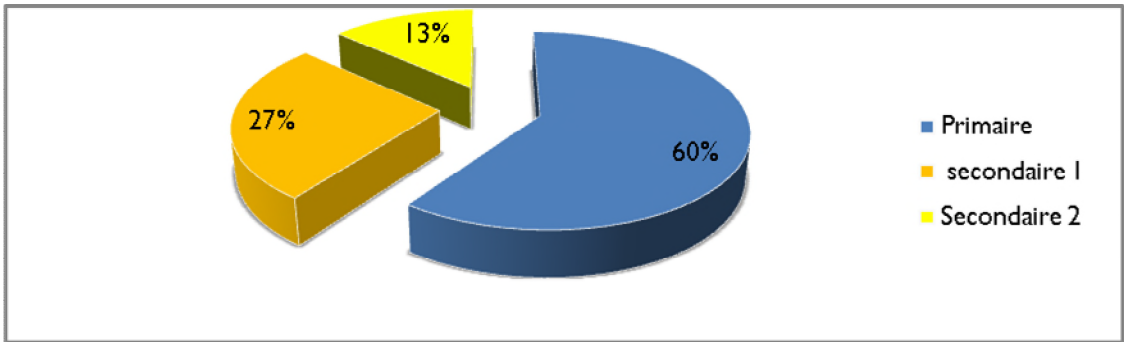

2.4. CONFIGURATION DES MEMBRES PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

Qu'il s'agisse des membres des CLPR ou des ALS, tous exercent au moins une activité socio-professionnelle qui constitue leur gagne-pain. Nombreux d'entre eux sont à la fois artisans miniers et agriculteurs. On y trouve aussi des pasteurs, commerçants (en majorité féminine), des maitres-parents, des maitres communaux, des chefs de village, des agents de santé communautaire (matrones, aides accoucheuses), des mécaniciens réparateurs des taxis motos. On note au sein du CLPR de Nandobo la présence d'un journaliste travaillant pour le compte de la Radio locale Zoukpana.

Figure 1 : Principales activités socioéconomiques pratiquées

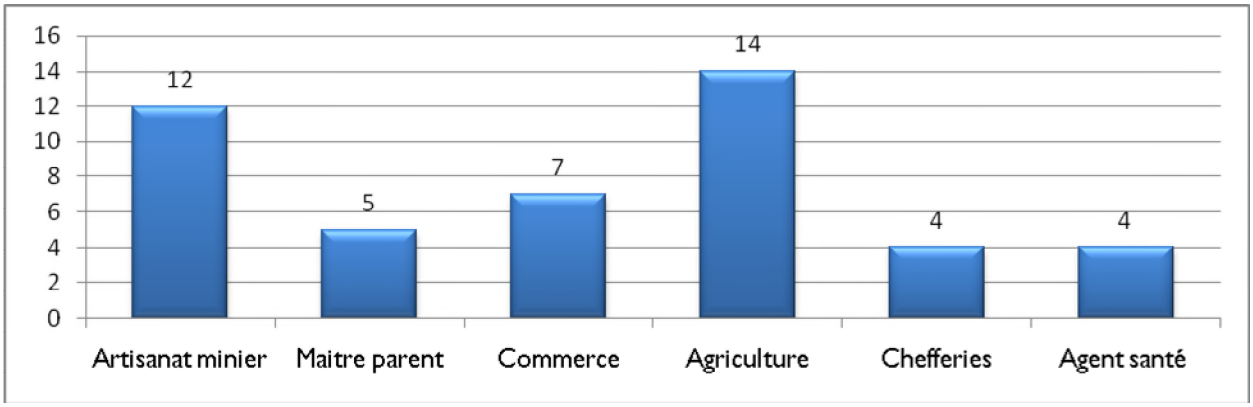

2.5. EXPERIENCE EN INTERVENTION COMMUNAUTAIRE

L'objectif ici est de voir si les membres actuels des CLPR et ALS disposent des acquis en termes d'expertise technique en intervention communautaire et qui seraient en adéquation avec leurs rôles et missions au sein du projet DPDDA 2.

A la question de savoir : *Aviez vous une expérience en matière d'intervention communautaire ?* Plus 59% d'entre eux ont par le passé bénéficié des appuis techniques auprès des partenaires et projets internationaux dans divers domaines (Actions humanitaires, Information, Education et Communication, assistance sociale, etc.). Parmi ces partenaires, on peut citer NRC, Plan International, CORDAID, DCA, UNICEF, FAO, FLM, Mercy Corps, Croix Rouge Française, Médecin Sans Frontière, Finn Church.

Graphique 5 : Aviez-vous une expérience en matière d'intervention communautaire ?

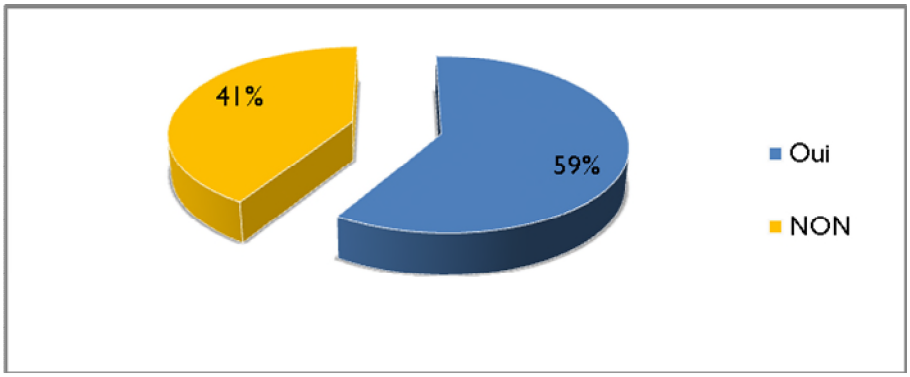

Au regard des données du graphique, on peut affirmer que les choix des membres des CLPR et ALS par leurs communautés locales respectives ont été faits en référence à l'antériorité de leur savoir et savoir-faire en matière de service social et d'intervention communautaire en qualité de :

- Mobilisateur communautaire
- Conseiller communautaire
- Médiateur local
- Agent distributeur des vivres humanitaires

Graphique 6 : Expérience en intervention communautaire entre les CLPR et les ALS

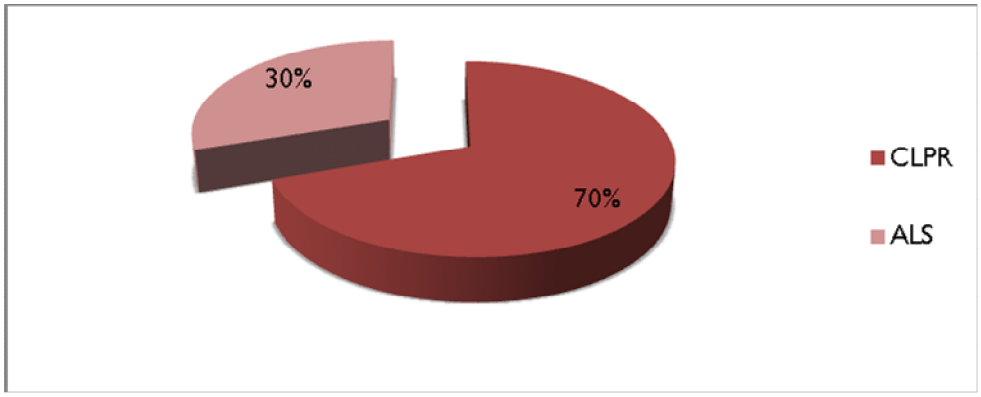

3. EVALUATION DU NIVEAU DE PERFORMANCE DES CLPR ET ALS

Il s'agit pour les membres de ces structures locales d'évaluer de manière participative leurs aptitudes à mener leurs missions au regard des méthodes et des techniques utilisées en termes de prévention, de médiation, de gestion et de suivi des conflits ou encore des initiatives visant à la consolidation de la paix, la cohésion sociale et le vivre ensemble dans leurs sites pilotes respectifs.

3.1. EVALUATION DES CAPACITES FONCTIONNELLES

L'analyse des capacités fonctionnelles prend en compte l'aptitude à évaluer une situation et à déterminer ses causes immédiates, sous-jacents et profondes prend. Pour les mesurer cinq éléments ont été déterminés à savoir l'aptitude à (i) identification de la vision des CLPR et ALS sur leurs rôles et missions ; (ii) Génération des données sur les capacités locales en présence en termes de forces, faiblesses, opportunités et risques; (iii) Identification des contraintes inhérentes à leurs missions; (iv) Collecte des bonnes pratiques sous forme de « Success Story. »

Les données générées sur l'ensemble des sites pilotes font état des conclusions suivantes :

- La majorité des membres des CLPR et ALS affirment avoir une vision claire de leurs rôles et missions respectives suite aux sessions de formation en salle organisées par le projet DPDDA II dans les sites pilotes. Pour les CLPR, ces missions sont consignées dans le document officiel édité par le Ministère de l'Action Humanitaire et de la Réconciliation Nationale. Elles couvrent la facilitation, la prévention des conflits, la médiation et la résolution pacifique des conflits. Pour les ALS, leurs rôles missions concernent la sensibilisation des communautés locales minières sur le

cadre opérationnelle du Processus de Kimberley, la réduction des conflits dans les zones conformes, travailler en synergie avec le Comité Local de Suivi du PK.

- Qu'il s'agisse des CLPR ou des ALS, tous ont reconnu lors de l'autoévaluation qu'ils ont été outillés par le projet DPDDA II en matière de gestion consensuelle des conflits. Trois types de capacité ont été identifiés (faible, moyenne, assez élevée). Grand nombre des membres ont reconnu au moment des interviews individuelles et de groupe n'avoir pas de capacité technique requise pour le rapportage des conflits. Aussi disent-ils, les difficultés de communication entre Bangui et les sites pilotes ne facilitent pas l'envoi de leurs rapports mensuels d'activité à temps au projet. Les quelques rapports produits ont été envoyés au Sous-préfet[1], au Directeur des Affaires Sociales ou encore au Directeur régional des mines ou le Directeur Régional des mines. Il existe une ambigüité dans le canal d'expédition des rapports qu'il faudra régler dans le cadre du projet DPAM.

- La majorité des membres des CLPR et ALS éprouvent d'énormes difficultés dans l'exécution de leurs missions du fait des multiples contraintes rencontrées. Ces contraintes sont d'ordre matériel et logistique. Souvent, il leur faut parcourir des dizaines de kilomètres à pied et dans des cas rares en moto pour atteindre les villages, les chantiers et campements Baka (pygmées) lors des campagnes de sensibilisation, d'information et de communication. Les multiples campagnes de vulgarisation des résultats des dialogues communautaires y compris les dispositions contenues dans les Conventions locales d'engagement pour la Paix et la Cohésion sociale ont été menées dans des conditions difficiles selon les dires des CLPR et ALS . Le projet DPAM devrait travailler avec ces structures pour les appuyer à prioriser leurs besoins;

- La principale contrainte à laquelle font face les membres des CLPR et ALS dans les sites pilotes demeure la mobilisation des ressources locales pour diverses raisons. Les structures organisationnelles locales mises en place sont souvent assimilés au démembrement du projet DPDDA et les membres à son personnel local établi dans les sites pilotes. La prise en charge de la gouvernance administrative et fonctionnelle est jusque-là aléatoire. Ce vide a eu un impact sur leur fonctionnalité. Le souhait des CLPR et ALS est de disposer d'un Plan de Travail Annuel (PTA) assorti d'un budget estimatif annuel. L'absence actuelle d'un PTA cohérent et financé a été identifiée comme l'une des grandes faiblesses durant les phases du projet DPDDA II.

- Les dispositions et principes édictés par le Ministère de l'Action Humanitaire et de la Réconciliation Nationale dans le Document de Politique Nationale relative à la mise en place des CLPR[2], le renouvellement des membres du bureau ou encore le remplacement d'un membre est obligatoirement soumis à l'organisation d'une Assemblée[3] générale et à l'ouverture d'un vote démocratique. Dans les sites de Nandobo et Bania, deux (2) cas de décès ont été enregistrés. Ce qui a laissé un vide numérique qu'il faudra combler. Malheureusement, l'absence d'un mécanisme local souple de renouvellement[4] pose un problème d'insertion des nouveaux membres à des postes de mission inoccupés dans certains sites pilotes ;

---

1 Le Sous-préfet est le Président du Comité local de Suivi du Processus de Kimberley dans la zone conforme de Berberati. Il est secondé par le Directeur Régional des mines qui joue le rôle de coordonnateur.

2 Les CLPR ne disposent pas de Statuts officiellement élaborés par leur Ministère de tutelle

3 Cette procédure nécessite des moyens matériels et financiers dont ne disposent pas les CLPR.

4 Lors de l'atelier de restitution groupée des résultats de la présente évaluation (Ministère des Mines et la Géologie, Ministère de l'Action Humanitaire et de la Réconciliation Nationale, Ministère de l'Elevage et de la Santé Animale) organisé au Centre de la Mère et de l'Enfant le 1 mars 2019, le chargé des missions de la Réconciliation National a formulé l'opportunité de voir les CLPR procéder à un renouvellement numérique en procédant au remplacement des membres décédés assortie de la validation des autorités et communautés locales.

- L'observation des faits et réalités de terrain a révélé l'absence d'un modèle de gestion collaborative des activités des CLPR entre le Ministère des mines et le Ministère de la Réconciliation Nationale en termes de site visible et accessible aux partenaires œuvrant dans les domaines de la paix, la cohésion sociale, la résilience et la gestion des conflits violents et pouvant accueillir les images, photos et les « Success Story » des activités menées dans les différents sites pilotes. La création d'un site Web permettrait de documenter les activités et images des activités des CLPR et garantir une gouvernance efficace et partagée des contributions au relèvement des défis sociaux et sécuritaires dans les zones minières conformes.

3.2. EVALUATION DE LA CAPACITE FONCTIONNELLE DE LA COORDINATION REGIONALE

La coordination régionale des CLPR mise en place et basée à Berberati a été aussi évaluée lors de la mission. Il ressort des enquêtes, les faits et constats suivants :

- Depuis sa mise en place, la Coordinnation régionale ne dispose pas d'un plan opérationnel en synergie avec les CLPR locaux assorti des missions, d'indicateurs de résultats et d'un calendrier cohérent de mise en œuvre. Il ressort des constats faits que les initiatives du bureau exécutif sont demeurés sporadiques auprès de certians partenaires institutionnels internationaux tels que MINUSCA, MSF, DCA, et le NRC. La référence à ces partenaires a été le plus souvent citée comme l'unique indicateur d'existence et de contractualisation partenariale. En somme, la capacité opératoire et fonctionnelle de la coordination régionale des CLPR repose sur une démarche clientéliste auprès des projets et autres organisations internationales dans la recherche des appuis matériels et financiers à la réalisation des activités ponctuellement planifiées ;

- Les capcités de la coordination régionale sont limitées en matière de développement d'un programme de communication sociale à grande échelle permettant de créer une visibilité accrue en terme de vulgarisation et diffusion des des activiéts menées par les CLPR locaux établis dans les sites pilotes de Wapo, Nassolé, Nandobo, Bania, Yamalé et Balégo. Sa capacité à utiliser les services de la communication, à travailler en synergie avec les médias privés et les radios locales a besoin d'etre renforcée ;

- Enfin, depuis la mise en place de la coordination des CLPR, aucune Assemblée générale regroupant les 6 CLPR locaux n'a été tenue. Les synergies d'action entre les deux structures demeurent encore faibles et reposent souvent sur des initiatives individuelles. Cette situation est à l'origine des biais de la non-opérationnalité. La coordination régionale et les coordinations locales des CLPR ne travaillent pas en réseau afin de renforcer leur niveau d'engagement autour des initiatives communes de consolidation de la paix et la cohésion sociale, de lutte contre les abus des droits humaines, la gestion du retour des déplacés, l'observance des principes opérationnels du Processus de Kimberley dans les zones conformes, etc.

3.3. ETAT DES LIEUX DES CONFLITS ET DE LEUR RESOLUTION LOCALE

D'après les dires recueillis auprès des CLPR et des ALS, la fréquence des conflits violents autrefois perceptibles connait une baisse du fait des interventions multiformes de nombreuses ONG et projets intervenant dans les sites pilotes comme NRC, DCA, Mercy Corps, FLM, et le DPDDA II.

Aujourd'hui, le recours à justice formelle est privilégié au détriment « des règlements de compte », de « recours à la violence à main armée » comme mode de résolution des conflits. Cependant, on note la récurrence de certains conflits souvent partiellement résolus dont les causes sont à rechercher dans la mal gouvernance locale, les tracasseries policières et administratives, et l'incivisme envers les autorités

administratives locales. Sont ci-dessous relevés et présentés les types de conflits actifs observés dans les différents sites pilotes par les CLPR et ALS.

3.3.1. SITE DE WAPO

Liste des conflitsidentifiés	Résolus	Résolusenpartie	Non résolus	Fréquents
Conflit entre agriculteurs et éleveurs				
Violence entre les jeunes sous l'effet de la drogue et de l'alcool				
Menaces à main armée par les anti-balaka à l'égard des bouchers				
Conflit entre les artisans et l'USAF sur les détournements des diamants et les ventes illégales				
Refus des jeunes de voir les Services des mines dans à Wapo				
Non-respect des autorités locales par les jeunes				
Problème au zonage fonctionnel des espaces (agricultures et élevage)				
Violence Basée sur le Genre (VBG)				

3.3.2. SITE DE NASSOLÉ

Liste des conflitsidentifiés	Résolus	Résolusenpartie	Non résolus	Fréquents
Confiscation illégale des logements, terres et biens des déplacés				
Recherche de l'intérêt individuel au détriment de l'intérêt général				
Pratiques de discriminations ethniques et religieuses				
Vols des animaux domestiques				
Incivisme et comportements violents des jeunes				
Non-respect des autorités locales par les jeunes drogués				
Préméditions avec menaces à main armée				
Circulation des rebelles de 3R sur les chantiers				
Pratique d e charlatanisme sur les chantiers				
Conflit entre artisans sans papiers et artisans patentés				

3.3.3. SITE DE NANDOBO

Listing des conflits identifiés dans le site	Résolus	Résolusenpartie	Non résolus	Fréquents
Conflits fréquents de limites des parcelles minières				
Conflits sur le non-respect des principes liés à l'assurance				
Conflit lié à la saisie d'un diamant non enregistré dans le cahier de production par l'USAF de Berberati à un artisan revenant du chantier				
Conflit entre la chefferie et la jeunesse à DG Bolé				
Persistance des rancœurs en dépit des médiations				

3.3.4. SITE DE BANIA

Liste des conflits identifiés dans le site	Résolus	Résolusenpartie	Non résolus	Fréquents
Achat illicite de diamants sans délivrance de bordereau		■		
Conflits liés au non-respect des limités des parcelles	■			
Les cas de non prise en charge dans l'assurance des accidents sur les chantiers			■	
Les discriminations ethniques		■		
Les vols d'animaux domestiques				■
La diffusion des rumeurs sur l'entrée des rebelles et l'insécurité		■		
Incivisme et violence des jeunes envers les forces de défense et de sécurité (police, gendarmerie)				■

3.3.5. SITE DE YAMALÉ

Liste des conflits identifiés dans le site	Résolus	Résolusenpartie	Non résolus	Fréquents
Les pratiques de sorcellerie pour empêcher le développement économique et social de Yamalé				
Les conflits sur les limites des chantiers				
Peur et attitude de violence des jeunes envers les sorciers				
Recours à la violence à main armée dans le règlement des conflits				
Mésentente entre les jeunes et les autorités locales pour la gestion proactive des défis locaux				

3.3.6. SITE DE BALÉGO

Liste des conflits identifiés dans le site	Résolus	Résolusenpartie	Non résolus	Fréquents
Conflit de limite des chantiers	■			■
Conflit d'héritage et de partage entre les ayants droits	■			
Vol de diamant au moment de lavage de gravier	■			
Conflit entre les artisans et l'USAF sur les détournements des diamants et les ventes illégales			■	■
Non-respect des principes liés l'assurance				■
Abus de confiance entre artisans sans papiers (illégaux) et détenteur de papier	■			
Incivisme des jeunes			■	
Persistance de la violence en milieu jeune				■
Jalousie liée à la pauvreté				
Conflits liés au Logement Terre et Biens	■			

3.4. NOMBRE D'ACTIONS MENEES EN SYNERGIE

Après la tenue des dialogues communautaires, les membres des CLPR et ALS ont initié nombreuses actions en synergie en organisant des campagnes de prévention et de médiation dans leurs sites pilotes

respectifs afin de rendre compte des décisions consensuelles prises lors des différents travaux en plénière.

Tableau 4 : Données synoptiques par sites des synergies d'actions menées

Actions menées	Wapo	Nassolé	Nandobo	Bania	Yamalé	Balégo	Total
Prévention	4	8	8	6	6	8	40
Médiation	8	7	10	6	7	15	33
Total	12	15	18	12	13	23	93

Graphique 7 : Echelle comparative des préventions et médiations menées en synergie

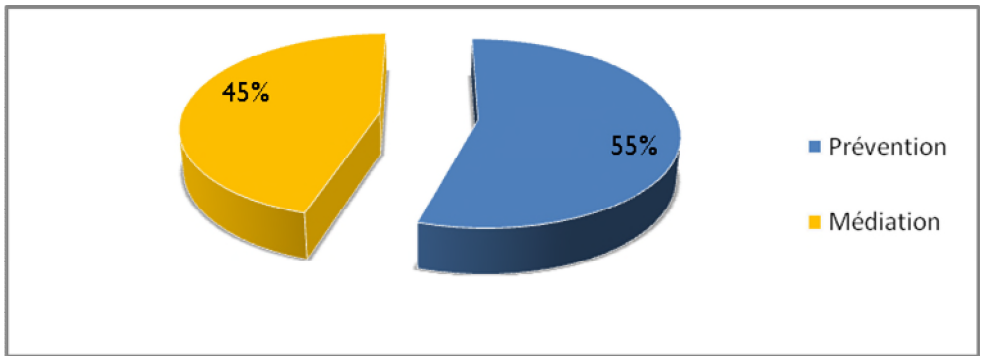

3.4.1. CARTOGRAPHIE DES ACTIONS MENEES EN MATIERE DE PREVENTION

Il ressort des données collectées sur l'ensemble des sites pilotes, 55% des synergies d'actions se rapportent à la prévention. Une diversité d'actions a été menées en synergie par les CLPR et ALS en matière de prévention des conflits dans leurs sites. Ces initiatives préventives ont porté pour laplupart sur la vulgarisation des informations relatives aux bonnes pratiques, la Communication sociale et intercommunautaire sur des thématiques diversifiées et souvent transversales ci-dessous transcrites à savoir :

- Sensibilisation en milieu jeune pour la culture du dialogue et la paix
- Sensibilisation contre la diffusion des messages de haine et de violence intercommunautaire (chrétienne et musulmane) après l'assassinat de 2 abbés à l'Eglise de Fatima à Bangui.
- Organisation des réunions communautaires de sensibilisation sur la lutte contre les discriminations ethniques et religieuses
- Réunions publiques de restitution sur les résultats du dialogue communautaire
- Sensibilisation sur la cohésion sociale et le vivre ensemble au village et sur les chantiers miniers
- Sensibilisation des artisans pour la création des coopératives
- Sensibilisation communautaire pour le retour des collecteurs dans la commune
- Sensibilisation des artisans et ouvriers miniers pour lutter contre les pratiques humiliantes (comme par exemple, des déshabillement publics des artisans miniers pour les raisons supposées des vols de diamants ou des fraudes signalés) dans les zones minières.
- La sensibilisation sur les chantiers des artisans sur l'importance d'avoir une patente et d'œuvrer dans la légalité.

- Vulgarisation de la Convention locale d'engagement pour la paix et la cohésion sociale élaboré et signée par l'ensemble des parties prenantes des 6 sites pilotes.
- Recensement des occupants illégaux des dans les logements (individus et ménages) réclamant un dédommagement de la part des déplacés.

3.4.2. CARTOGRAPHIE DES ACTIONS MENEES EN MATIERE DE MEDIATION

Quarante-cinq pourcent (45%) des médiations menées en synergie par les CLPR et ALS ont porté sur la résolution des situations sociales porteuses de tension, de conflits manifestes ou latents à savoir :

- Pratiques de charlatanisme sur les chantiers miniers
- Non-respect des principes de l'assurance par les artisans miniers au moment de la vente des diamants.
- Reconnaissance des droits de propriété des occupants traditionnels dans l'octroi des parcelles minières à des coopératives sous-traitantes avec les opérateurs miniers chinois.
- Retour des déplacés et réfugiés musulmans
- Gestion des rancœurs[5] intercommunautaires nées de la crise militaro-politique
- Sollicitation pour la résolution des conflits à l'intérieur des couples et ménages
- Restitution des logements et des biens des déplacés et des retournés
- Paiement des taxes entre le maire et les jeunes concernant l'exploitation des graviers et sables de construction

3.4.3. QUALITE DES RELATIONS AVEC LES AUTRES PARTIES PRENANTES

Parties prenantes	Bon	Acceptable	Difficile	Aucun
Sous-préfet				
Maire				
Direction Régionale des mines				
USAF (Unité Spéciale Anti-fraude)				
Chefferies locales				
Forces de défense et de sécurité				
Coordination CLPR de Berberati				

Les relations entre l'USAF et les ALS et entre l'USAF et les artisans miniers demeurent profondément ambigües au regard des faits révélés et des différentes opinions recueillies lors des l'évaluation dans les 6 sites pilotes. Ces relations sont qualifiées à la fois « d'*acceptable* » et de « *difficile* » pour les principales raisons ci-dessous évoquées.

3.4.4. ANALYSE DES PRATIQUES HUMILIANTES DE L'USAF

L'Unité Spéciale Anti-fraude est constituée à la fois des Gendarmes et policiers. Cette structure joue le rôle de policière minière. Sa structuration fonctionnelle n'est pas bien connue des communautés locales minières à part le Commandant de Brigade. Les autres membres de l'unité sont méconnus des

[5] Tel est le cas entre deux personnes sur une affaire de trahison de ce dernier aux rebelles qui l'ont châtié, déporté de Bania et mis en prison à Berberati.

communautés locales minières. Celles-ci ne les découvrent que lors des opérations de lutte contre la fraude. Aussi, faut-il le dire, les éléments de cette unité chargée d'assurer le rôle de la police minière[6] ne sont pas suffisamment outillés en stratégie de communication et de persuasion. Ils gardent en eux les méthodes « miliaires » basées sur « le commandement/obéissance » lors des descentes sur les chantiers.

En effet, l'image qu'affiche l'USAF n'est pas réjouissante à cause des manières d'agir de ses éléments. D'après les dires des ALS, l'USAF est décriée pour les méthodes et pratiques humiliantes d'intervention de ses éléments lors des descentes de contrôle sur le terrain. Leurs rapports avec les communautés locales minières sont dominés par l'usage excessif de la force, l'intimidation et parfois le recours à la violence physique et morale (menaces et insultes) à l'égard des artisans et ouvriers miniers soupçonnés de fraude ou trahi par un collecteur pour une vente jugée illégale de diamants du fait de non-respect par l'artisan minier du principe de « *l'assurance*[7] ». Il ressort des témoignages recueillis auprès des ALS et CLPR que certains éléments de l'USAF n'hésitent pas dans leur mode opératoire à recourir à la torture, au châtiment corporel afin de contraindre les mis en cause à se dévoiler. Ce sont les témoignages qui mérite à constater par les enquêtes plus approfondies et par les autorités compétentes dans la matière. Certains diamants saisis sont soit détournés ou revendus à l'insu du propriétaire mis en cause. De nombreux cas vécus ou subis ont été signalés lors de la mission d'évaluation.

En somme, il est difficile dans un tel contexte de rapport social d'établir une confiance mutuelle entre les éléments de l'USAF et les ALS dans la lutte contre la fraude ni encore de conduite des campagnes de sensibilisation et de mobilisation sociale et communautaire des artisans miniers en faveur de la traçabilité et la bonne gouvernance des ressources minières que réclament à la fois le Gouvernement et le Processus de Kimberley dans les zones conformes.

3.4.5. CONSTAT SUR LE FAIBLE NIVEAU DE COMMUNICATION SOCIALE ENTRE L'USAF ET LES ALS

D'après les membres des Antennes Locales de Suivi, la présence des éléments de l'USAF sur les chantiers et dans les sites pilotes est le plus souvent liée aux opérations de lutte contre les cas de fraudes signalés. Dans la pensée locale et les représentations sociales que se font les artisans et ouvriers assimilent, les éléments de l'USAF sont assimilés à des expressions locales, les « *forces du mal* » ou encore à « *la violence* ». Leur présence dans une zone minière suscité la peur, la méfiance et le repliement dans le silence au lieu de favoriser l'attirance massive et la consolidation de la situation statutaire des acteurs miniers dans la légalité.

Cette image symbolique met en exergue des attitudes et comportements relationnels difficiles et moins proactives pour un changement de mentalité dans les zones minières. Ils constituent des facteurs manifestes et latents de blocage entre les artisans miniers et l'USAF dont les effets négatifs perceptibles ne cessent de contribuer à un endurcissement de des acteurs miniers à la base dans l'illégalité. En dépit des initiatives du projet DPDDA1 et DPDDA II, on constate toujours l'accentuation du fossé entre cette structure étatique chargée de la police minière et les communautés locales minières. Ce fossé constitue une zone d'ombre et est facteur d'opacité et de non transparence dans les processus de processus de production et valorisation.

---

[6] Le Ministère en charge des mines ne disposepas encore d'une police minière techniquement bien formée, et agissant sous tutelle de cette institution.

[7] Le mot « assurance » a une autre connotation significative très éloignée de l'idée de protection préventive. L'assurance dans le secteur minier artisanal est synonyme de l'usure, de prêt conditionné auquel l'assureur c'est-à-dire la personne qui soutien en moyens matériels et financiers un artisan minier devient automatiquement l'acheteur du produit en cas de découverte. En vendant son produit à une tierce, l'artisan s'expose à des risques réels d'arrestation, ou encore de voir son diamant saisi. Cette pratique a longtemps contribué à la ruine de nombreux artisans les mettant toujours sous la dépendance de certains collecteurs malins et calculateurs qui écument les chantiers et régions minières.

En somme, les membres des ALS et des CLPR ont émis le souhait de voir s'établir un climat de confiance, de transparence et d'engagement responsable entre eux et l'USAF. Pour ce faire, ils ont proposé l'organisation des sessions périodiques de formation groupée autour des modules d'Information, d'Education et de Communication sociale. Le but recherché est de créer un réseautage stratégique et pédagogique entre les ALS, l'USAF et les communautés locales minières.

3.5. IMPACT DES ACTIONS MENEES

Les dialogues communautaires organisés par le projet DPDDA II ont insufflé dans les 6 sites pilotes une prise de conscience citoyenne et locale forte. Les échanges et débats ont permis de décloisonner les esprits tout en favorisant l'émergence des nouvelles manières de penser et d'agir ensemble pour un changement social au niveau des localités respectives. Ce souffle nouveau a servi de tremplin aux membres des CLPR et ALS dans leurs interventions des et accomplissements des missions lors des campagnes de sensibilisation et de restitution des résultats des dialogues. D'après les dires recueillis auprès des uns et des autres, une nouvelle dynamique en matière de changement des comportements et mentalités est en marche à la suite des dialogues communautaires et à la signature des Conventions Locales pour la paix et la Cohésion sociale.

En effet, nombreuses campagnes de communication sociale et de sensibilisation de proximité ont été organisées dans les villages avec la participation des chefferies locales et leaders communautaires. La tendance aujourd'hui est à la cohésion sociale et au Vivre ensemble et à la régression des pratiques sociales discriminatoires à base ethnique entre autochtone et allochtone ou encore religieuse entre chrétiens/musulmans. L'incivisme envers les autorités administratives locales et les dispositions légales, les menaces à main armée et les abus des droits humains, le rapport à l'altérité, etc. sont aussi en recul.

3.5.1. CHANGEMENTS ENREGISTRES APRES LES DIALOGUES COMMUNAUTAIRES

Les changements identifiés varient d'un site à l'autre selon qu'il s'agisse des problématiques relatives à la cohésion sociale ou à l'artisanat minier de diamant. Mais dans l'ensemble, on note au regard des matrices d'évaluation une régression significative des conflits suite aux multiples campagnes groupées. Lors du projet DPPDA II, on faisait des tournées de sensibilisation, d'information et de communication menées dans les villages concernant les principes fondamentaux de la Liberté, la Citoyenneté, de Droits de propriété privée, de droits à la vie et du caractère sacré de la personne humaine, la tolérance, de l'inclusion, de concertation, l'interdiction de toutes formes d'intégrisme religieux et l'intolérance - tous consignés dans la Constitution[8] de la Républicaine Centrafricaine. A ces occasions, on montrait des exemples des Conventions locales signées. Sont ci-dessous listés selon les sites pilotes, les différents types de changements enregistrés selon les sites pilotes.

3.5.1.1. SITE DE WAPO

- Libre circulation des hommes et des biens dans la commune
- Plus de cas de vols de bœufs appartenant aux éleveurs peuhls
- Diminution des menaces à main armée
- Dénonciation des braqueurs à main armée aux agents de l'ordre et à la justice

[8] Lors des six (6) dialogues communautaires organisés par le projet DPDDA II, la Constitution nationale du 30 mars 2016 a été présentée et son contenu exposé aux participants. Ce qui leur a permis de prendre connaissance des grandes dispositions légales qui fondent les bases de la société centrafricaine. La restitution des leçons apprises a permis une large vulgarisation de cette Loi fondamentale. Des copies ont été remises aux membres des CLPR, aux Maires et chefferies locales pour leurs archives.

- Médiation entre les jeunes et les forces de défense et de sécurité sur les pratiques excessives de tracasseries policières et administratives au niveau de la barrière.

3.5.1.2. SITE DE NASSOLÉ

- Plus cas de vols de bétails des éleveurs peuhls
- Mise en place du comité de vigilance
- Retour massif de 349 éleveurs retournés
- Libre circulation des hommes et des biens
- Diminution de la consommation de drogue chez les jeunes
- Tendance retrouvée pour la cohésion sociale et le vivre ensemble

3.5.1.3. SITE DE NANDOBO

- Entente mutuelle retrouvée entre le Député, le Maire et les autorités locales après la tenue du dialogue communautaire
- Plaidoyer engagé par le Maire auprès de la Haute Autorité chargée de la Bonne Gouvernance sur les arriérés des redevances forestières non reversés par l'Etat
- Mise en place du Bureau du Comité Local de Développement
- Enregistrement massif des retournés dans la commune
- Les communautés locales sensibilisées sur les dispositions de la Convention locale signée au moment du dialogue communautaire
- Recensement et la production de la liste des logements et biens des déplacés à Nandobo
- Libre circulation des retournés dans la commune et sur les chantiers miniers

3.5.1.4. SITE DE BANIA

- Restitution des logements et biens (magasins, kiosques, boutiques, chantiers, champs) aux ayants droits retournés dans la commune
- Changement de comportements observés au niveau du chef de centre de sante de Bania après les recommandations du dialogue communautaire
- Liberté de culte pour la communauté musulmane locale (une mosquée en bambou est en construction).
- Cohésion sociale retrouvée entre les chrétiens et musulmans est manifeste dans les lieux publics et des réunions.
- Développement des activités associatives impliquant les chrétiens et musulmans
- Présence effective des musulmans dans les réunions et rencontres locales au niveau des églises, du marché et terrain de sport.

- Délivrance régulière par le Maire de la commune des actes de naissance aux enfants comme cela a été recommandé dans la Convention locale d'engagement pour la paix et la cohésion sociale.
- Accès libre et libre circulation des artisans miniers musulmans aux chantiers miniers.
- Baisse des pressions, châtiments corporels et abus des droits humains à l'égard des Pygmées Aka avec la signature de la Convention locale d'engagement pour la paix et la cohésion sociale.

3.5.1.5. SITE DE YAMALÉ

- Mise en place du Comité Local de développement de Yamalé
- Amélioration de l'accueil au centre de santé Communautaire avec les appuis de Première Urgence.
- Accès et délivrance régulier des actes de naissance par le Maire de Bania.
- Mobilisation et participation communautaire active des populations dans les travaux de réfection des routes et ponts.
- Forte tendance des parents à la scolarisation de leurs enfants

3.5.1.6. SITE DE BALÉGO

- Cessation des cas de vols au niveau de la gare routière
- Création de l'association des « Bambès » suivi du retour des grumiers avec stationnement nocturne à Balégo.
- Cessation des raquettages de la part des anti-balaka
- Organisations des élections des chefs de village et de quartiers après plus de 10 années passées
- Plaidoyer auprès de la société forestière SEFCA pour la réalisation des doléances locales contenues dans le cahier de charge
- Cessation des tracasseries policières et administratives au niveau des barrières de la gendarmerie concernant le paiement des taxes et amendes forfaitaires
- Réhabilitation du pouvoir des chefferies locales après les élections locales organisées conformément à la Convention locale signée lors du dialogue communautaire
- Meilleure visibilité et appréhension des rôles et missions des CLPR et ALS après la tenue du dialogue communautaire
- Retour des déplacés musulmans[9]
- Rétablissement de la communication sociale avec la société forestière SEFCA

3.6. SOMMAIRE SYNOPTIQUE DES ACTIONS MENEES DANS LES SITES

[9] Tel est le cas du collecteur de diamant Adam ABA aujourd'hui retourné et accepté dans la communauté locale après plusieurs médiations engagées par les CLPR et ALS, le Sous préfet et la MINUSCA dans le site pilote de Balégo

Sites pilotes	Types de synergie	Actions menées par les CLR et ALS
Wapo	CLPR/ALS/CLS	•Organisation d'une assemblée générale le 5aout 2018 pour la mise en place des Comités de vigilence à Béina-Wayo, Timberland, Nazembe, Batouri-Danzé. •Restitution sur les formations en prévention des conflits, en médiation •Vulgarisation des résultats du dialogue communautaire y compris les dispositions de la Convention. •Sensibilisation sur le retour des éleveurs peuhls
Nassolé	CLPR/ALS	•Réunion de restitution du dialogue communautaire dans les 3 groupements (Nassolé, Nao et Babaza). •Réunion de mise des bureaux des Comités de vigilance dans les 3 groupements. •Réunion de sensibilisation sur la cohésion sociale et le vivre ensemble. •Sensibilisation sur la paix sur les chantiers •Sensibilisation pour les opérations géo référencement des chantiers (Nassolé, Nao, Babza et Gbobongo).
Nandobo	CLPR/ALS	•Sensibilisation sur la paix et la cohésion sociale •Recensement des logements, terres et des biens dans la commune •Réunion CLPR/ALS/Mairie sur la sensibilisation des communautés locales sur les dispositions de la Convention locale d'engagement pour la paix et la cohésion sociale •Réunion d'explication et d'apaisement sur les conflits nés de la mission de Géo référencement des chantiers par GPS •Mise en place des différents bureaux locaux de CLPR et ALS dans les quartiers de Nandobo
Bania	CLPR/ALS/CLS	•Médiation entre l'artisan minier Moussa[10] et la population sur son retour difficile contre (Protection de ce dernier contre les actes punitifs et de violence à son égard). •Médiation difficile entre les artisans miniers Abakar et Amadou sur l'affaire de l'assurance et transfert du dossier à l'USAF/DR mine à Berberati. •Médiation sur le non-respect des principes de l'assurance avec obtention du transfert du dossier à l'USAF à Berberati. •Sensibilisation des artisans miniers de ne pas apporter des armes sur les chantiers. •Sensibilisation des artisans miniers sur la paix et les bagarres sur els chantiers.
Yamalé	CLPR/ALS	•Sensibilisation des populations pour la gestion consensuelle des retournés. •Médiation sociale au sein des ménages en conflits de divorce •Médiation auprès des commerçants locaux pour la réduction des prix excessifs des produits manufacturés à Yamalé.
Balégo	CLPR/ALS/CLS	•Actions de sensibilisation et lutte contre la délinquance juvénile dans la localité. •Sensibilisation pour le vivre ensemble dans la diversité ethnique ; •Médiation pour la résolution des conflits de limites entre les parcelles minières. •Médiation entre les occupants illégaux et les retournés sur la restitution des logements, terres, et biens à leurs ayants droits.

[10] Le musulman Moussa est né à Bania. Il vendait de l'essence avant de se mettre dans l'exploitation minière. Mais avec l'arrivée des groupes rebelles Séléka il était devenu leur indicateur. Il s'est déplacé à Berberati et tentait de là-bas son retour.

Sites pilotes	Types de synergie	Actions menées par les CLR et ALS
		•Réunion de restitution des sessions de formation. •Campagne de sensibilisation sur la non-violence

3.7. SOMMAIRE DES MÉDIATIONS MENÉES

Sites pilotes	Les actions communes menées par les CLPR et ALS
Wapo	• Médiation entre 2 chefs de chantier sur les problèmes de limite. • Médiation entre les peuhls et les artisans miniers sur l'achat des diamants • Médiation menée entre des familles sur les chantiers à Tontongolo dans Batouri Timerland. • Médiation entre les Jeunes de Wapo et les Forces sécurité intérieure sur les pratiques des tracasseries policières et administratives au niveau des barrières. • Médiation entre le chef de Madoukou et la population sur l'affaire de gestion de 20 chaises plastiques données par FLM à la communauté.
Nassolé	• Médiation et sensibilisation sur les pratiques de charlatanisme visant à empêcher la productivité des chantiers. • Médiation entre le groupe des artisans/ouvriers et un assureur autour de conflit de vente de diamant. • Médiation pour la reconnaissance des droits de propriété des occupants traditionnels et une société chinoise à Nassolé.
Nandobo	• Médiation entre 2 chefs de chantiers sur les limites des parcelles minières à Bekombo sur le cours d'eau Walikombo. • Médiation sur l'affaire de saisie de diamant par l'USAF à 3km de Nandobo près du cours d'eau Sengue • Médiation entre collecteur et chef de chantier devant la Brigade minière avancée de l'USAF à Nandobo sur les modalités de paiement d'un diamant et le remboursement des couts de l'assurance. • Médiation entre le chef de DG Bolé et la jeunesse voulant sa destitution. • Médiation pour une entente et le respect de l'autorité locale entre les jeunes et la chefferie du village Moro. • Médiation entre toutes les forces vives locales (Député, Maire, Gendarmerie, Chefferies locales, jeunesse,) en vue d'un retour sécurisé des convoyeurs de bétails dans la commune de Nandobo • Médiation avec le Comité islamique local de Nandobo sur la cohésion sociale, le changement des discours et paroles, le vivre ensemble entre les chrétiens et musulmans.
Bania	• Médiation entre 2 collecteurs sur l'affaire de l'assurance portant sur un financement commun des travaux sur un même chantier de diamante. • Médiation entre les artisans et un assureur pour la vente d'un diamant de 4 carats. • Médiation entre 2 artisans de village Sapoua et Balégo sur l'affaire de vol du gravier et des diamants trouvés après lavage de 30 points.
Yamalé	• Sensibilisation des artisans pour le paiement régulier des patentes. • Médiation sur l'affaire de vente illégale de diamant à un autre assureur. • Sensibilisation sur le respect des limités des chantiers miniers. • Sensibilisation sur le vivre ensemble. • Sensibilisation sur le respect de culte musulman. • Sensibilisation pour la lutte contre la maltraitance des pygmées. • Sensibilisation sur la non-violence à Yamalé.
Balégo	• Médiation sur un conflit d'héritage de terrain entre frère et sœur • Médiation sur le détournement de diamant.

Sites pilotes	Les actions communes menées par les CLPR et ALS
	• Médiation sur le pourcentage de partage des fonds de vente de diamants • Médiation sur la gestion des limites des chantiers

3.8. REDUCTION DE L'INCIVISME ET DES ABUS DES DROITS HUMAINS

D'après les dires des CLPR et ALS, les actes d'incivisme et d'abus des Droits humains sont en régression dans les villages du fait de l'éveil citoyen à la suite des campagnes de sensibilisation de proximité menées dans les villages, marchés et églises, de dénonciation des acteurs violents aux autorités administratives et aux Forces de Défense et de Sécurité intérieur (police, gendarmerie) en vue de leur arrestation et traduction devant la Justice. En utilisant les outils de la MARP qui utilisait les cailloux pour montrés les proportions, le tableaux 5 indique les changements selon les perspectives des participants dans les ateliers d'évaluation.

Tableau 5 : Evaluation participative des facteurs de conflits et d'insécurité dans les sites

Actesidentifiés	Sites pilotes	Avant dialogue	Après dialogue
Vols de bétails	Nassolé Wapo Nandobo	●●●●●● ●●●●●● ●●●●●●	 ●● ●●
Tracasseries administratives policières au niveau des barrières	Nassolé Wapo Nandobo Bania Balégo	●●●●●● ●●●●●● ●●●●●●	 ●●● ●●●
Consommation abusive de la drogue (Tramol)	Nassolé Wapo Nandobo	●●●●●● ●●●●●● ●●●●●●	●●● ●●●
Violence Basée sur le Genre (VBG)	6 sites	●●●●●● ●●●●●● ●●●●●●	●●
Violence physique (bagarre publique et dans les villages)	6 sites	●●●●●● ●●●●●● ●●●●●●	●●●
Violence morale		●●●●●● ●●●●●● ●●●●●●	●●● ●●●

3.9. DYNAMIQUE DE RETOUR DES DEPLACES

Un processus de pacification et de reconstruction des liens de solidarité jadis fragilisé par la crise militaro-politique est en marche dans la zone conforme de Berberati. Un climat favorable au retour des déplacés musulmans est observable dans tous les sites pilotes du projet. Ce retour des déplacés traduit une ouverture sociale au processus de dialogue et une volonté de refermer de manière pacifique et citoyenne la page douloureuse des séquelles nées des rancœurs et frustrations subies ou vécues. Toutefois, les personnes reconnues localement responsables d'actes de violences physiques, d'assassinat et autres abus nocifs de Droits humains pendant la grande crise militaro-politique sont encore rejetés dans les opinions locales.

Le retour des déplacés s'accompagne aussi de la restitution des logements, terres, et biens à leurs ayants droits. Dans la commue de Wakanga, plus précisément dans le groupement de village Babaza il é été recensé en Janvier 2019 par les CLPR un effectif de 350 retournés musulmans composés des commerçants, des artisans miniers et éleveurs. A Nandobo, les CLPR et Madame la maire ont ouvert un registre de recensement de tous les LTB appartenant aux déplacés non encore retournés dans la Commune.

3.10. RENFORCEMENT DU NIVEAU D'INCLUSION SOCIALE

Pour évaluer le niveau du processus d'inclusion sociale et de vivre ensemble, recours a été fait à un certain nombre d'indicateurs qualitatifs mais observables identifiés par les CLPR et ALS.

Tableau 6: Evaluation du niveau d'inclusion sociale dans les sites pilotes

Indicateursd'évaluation	Avant le dialogue	Après le dialogue	Pourquoi ?
Discrimination ethnique	●●●●● ●●●●●	●● ●●	Sensibilisation locale sur la cohésion sociale et la Constitution par CLPR, ALS Emission dans les radios locales sur la citoyenneté
Discrimination religieuse	●●●●●● ●●●●●●	● ●●	Sensibilisation locale sur la laïcité et la Constitution par CLPR, ALS
Dynamique associative mixte (femmes chrétiennes/musulmanes)	●●●●●● ●●●●●●	●●● ●●●	Sensibilisation par CORDAID Retour de la confiance Reconstruction des liens sociaux
Accès des musulmans au chantier	●●●●●● ●●●●●● ●●●●●●	●●● ●●●	Sensibilisation sur les LOGEMENT TERRE ET BIENS par NRC, Mercy Corps, ALS, CLPR et chefferies
Restitution des LOGEMENT TERRE ET BIENS	●●●●●● ●●●●●● ●●●●●●	●●● ●●●	Sensibilisation sur les LOGEMENT TERRE ET BIENS par NRC, Mercy Corps, ALS, CLPR et chefferies
Violence identitaire	●●●●●● ●●●●●● ●●●●●●	●● ●	Sensibilisation locale par ALS, CLPR et chefferies sur la Constitution

Depuis la crise militaro-politique, la problématique de la cohésion et le vivre ensemble a mobilisé en République Centrafricaine, un grand nombre de partenaires et projets internationaux dans la partie sud-ouest du pays. Dans la zone conforme de Berberati où intervient le projet DPDDA I, on note aussi la présence de NRC, Mercy Corps, DCA, Première Urgence, Médecin Sans Frontière, FLM, etc. Les effets conjugués des différentes interventions ont permis de contenir l'effervescence de la crise et pousser les communautés locales établies vers l'inclusion sociale. Les données de la matrice rendent compte des nouvelles dynamiques de pacification en construction. Sa vitesse est lente mais progressive dans le temps et l'espace.

- A Nandobo, Bania, Nassolé et Balégo, il a été signifié lors des sessions de l'évaluation la tendance à la reconstruction des liens de solidarité associative. Les femmes chrétiennes et musulmanes sont organisées en association de tontine communément appelées « Kélémba ». D'autres femmes musulmanes retournées ont regagné leurs places au marché et vendent leurs produits sans contrainte.

- Le processus de restitution des logements, terres et biens est en marche. La vitesse de restitutions en fonction du flux des déplacés retournés. A Balégo, un recensement local a été fait. Un effectif de 128 occupants illégaux des logements, terres, et biens a été établi pour être dédommagés et ensuite déguerpis.
- L'observation révèle que les lieux de prière des musulmans (les mosquées) autrefois saccagés ou partiellement détruits connaissent un processus de réhabilitation. Aussi, la liberté de culte est observée. Ces faits démontrent un recul réel des pratiques de discrimination et de stigmatisation à base religieuse dans les sites pilotes.

Success Story

Le retour controversé du Collecteur ADAM ABBA grâce aux multiples médiations des CLPR et ALS du site pilote de Balégo

Je m'appelle ADAM ABBA. Je suis centrafricain de nationalité et musulman de confession religieuse. Je suis né en 1970 (49 ans) à Nandobo. Je suis marié à 2 femmes et père de 18 enfants (10 garçons et 8 filles). J'ai construit tout ma vie professionnelle et socioéconomique à Balégo. J'e suis arrivé à Balégo en 1988. Aujourd'hui, j'ai passé presque 21 ans de séjour avec mes frères centrafricains dans cette localité. J'ai commencé comme un simple petit commerçant avant de me reconvertir dans l'artisanat minier de diamant comme artisan avant d'être aujourd'hui collecteur. J'ai tous mes papiers. Je n'ai jamais fait la prison.

Je suis de retour à Balégo, il y a maintenant 6 mois. Je revenu pour vivre chez moi. J'ai repris mes activités minières. Tous mes biens ont été restitués à savoir logements, magasins, Bureau d'achat de diamant et or, chantiers, champs). Les liens de fraternité entre la population locale et moi sont devenus très forts qu'avant. Nous travaillons ensemble. J'aide les artisans et ouvriers qui viennent me voir pour l'exploitation de leurs chantiers. Je ne garde pas des rancunes. Ce qui est arrivé je le considère comme un passé. C'est qui l'a voulu.

Je suis reconnaissant des multiples médiations des CLPR et des ALS. De mon exil, je suivais toutes les démarches (les sessions de formation, le dialogue communautaire organisé par le projet DPDDA) ainsi que les négociations sur mon cas et celui des autres opérateurs économiques locaux comme Moussa libanais qui est aussi retourné à Balégo. Je remercie beaucoup les autorités administratives locales, les CLPR, les ALS, les populations de Balégo et le projet pour les efforts qu'ils ont fait pour mon retour. Je veux aujourd'hui le retour total de la paix à Balégo. Je vous remercie

Interview réalisée avec ADAM le 11 février 2019 à Balégo

4. PRINCIPALES CONTRAINTES RENCONTREES

Nombreuses sont les contraintes limitent les efforts des CLPR et ALS dans l'accomplissement normal de leurs missions. Cellees ci les mettent dans un contexte d'attentisme et d'assistance des partenaires bienfaiteurspouvant venir de l'extérieur. Les contraintes identifiées sont d'ordre technique, matériel, moral et interpersonnel. Celles-ci sont ci-dessous resumées :

Tableau 7: Synthèse des contraintes identifiées dans les sites pilotes

Types de contraintes	Description des contraintes
Contraintestechniques	• Manque de matériels didactiques • Faible capacité en approche et technique de prévention, médiation et gestion des conflits • Manque de savoir faire dans la production des rapports
Contraintesmatérielles	• Manque de moyens roulant • Absence de visibilité sur le statut des CLPR • Insuffisance de moyens de communication • Insuffisance des fournitures de bureau
Contraintesmorales	• Mauvaise perception des rôles et missions des CLPR considérés comme personnel du projet par les populations locales ; • Faible soutien matériel des communautés locales aux CLPR et ALS dans l'exécution de leurs rôles et missions
Contraintesinterpersonnelles	• Crise de confiance interpersonnelle • Découragement de certains membres face aux contraintes matérielles

4.1. CONTRAINTES TECHNIQUES

Elles concernent le savoir et savoir faire des membres des CLPR et ALS au regard de leurs rôles et missions. L'ensemble des opinions émises convergent vers les points essentiels suivants :

- La majorité des CLPR et ALS estiment que les sessions de formation organisées ont été essentielles pas suffisantes pour renforcer leurs capacités techniques à jouer pleinement leurs rôles et à interagir avec les autres parties prenantes ;
- Certains d'entre eux, plus précisément les membres des CLPR et ALS n'ayant pas terminé le cycle scolaire primaire, ont affirmé avoir de difficultés à lire et à exploiter les documents andragogiques écrits en français et remis lors des ateliers de formation. Tous ont émis le besoin de voir désormais les supports pédagogiques traduits en images et en langue nationale sango pour une appropriation et vulgarisation rapide au sein des communautés à la base.

4.2. CONTRAINTES MATERIELLES

Les CLPR et ALS ont travaillé dans des conditions matérielles difficiles. D'après les dires des enquêtés, les appuis matériels fournis par le projet DPDDA2 sont quantitativement insuffisants par rapport à l'étendue des besoins et tâches à accomplir. Les nombreuses campagnes de sensibilisation et de communication sociale ont été faites à pied. Les contraintes matérielles identifiées concernent *(i) le manque de moyens roulant permettant une mobilité vers les villages éloignés des centres administratifs communaux, (ii) l'absence de visibilité sur le statut des CLPR, (iii) Insuffisance de moyens de communication, (iv) le manque de fourniture de bureau nécessaire à la production des rapports*.

4.3. CONTRAINTES MORALES ET INTERPERSONNELLES

Les contraintes morales concernent les difficultés liées à la résistance sociale du milieu. Les contraintes interpersonnelles se rapportent à la crise de confiance entre les membres des structures locales.

D'après les dires des CLPR et ALS, les communautés locales se font une mauvaise interprétation de leurs rapports avec le projet DPDDA II. Grand nombre d'individus dans les villages les considèrent comme des employés salariés du projet. Cette fausse représentation sociale de l'existence et du fonctionnement des CLPR et ALS ne favorise pas un soutien mutuel entre ces deux structures et les communautés locales. Alrs que les activités et missions des CLPR et ALS reposent sur le principe de bénévolat.

5. BESOINS EN APPUI EXPRIMES

En réponse aux multiples contraintes identifiées par les CLPR et ALS, des besoins en appui à leurs missions ont été exprimés. Ces besoins sont d'ordre techniques, matériels, et économiques.

- Les besoins en appui technique concernent le renforcement et développement des capacités en savoir et savoir-faire.
- Les besoins en appui matériel
- Les besoins en appui économique

5.1. BESOINS EN APPUI EXPRIMES PAR LES CLPR

Les membres des CLPR ont exprimé et planifié selon les priorités techniques, matérielles et économiques un certain nombre de besoins

Types de besoins	Description des besoins
Besoins techniques	• Formation en gestion des conflits • Formation en médiation • Formation en dialogue • Formation sur la cohésion et le vivre ensemble • Comment faire un rapport?
Besoinsmatériels	• Moyen roulant (moto) • Badges pour la visibilité des CLPR • Mégaphones • Fournitures de bureau
Besoinséconomiques	• Petit élevage • Pisculture • Agriculture (haricot et arachide)

5.2. BESOINS EN APPUI EXPRIMES PAR LES ALS

Ces besoins en appui exprimés visent à répondre à un certain nombre de faiblesses et contraintes rencontrées par les antennes locales dans l'exécution de leurs rôles missions. Ils concernent le renforcement de leurs capacités techniques, matérielles et économiques.

Types de besoins	Description des besoins
Besoins techniques	• Formation en gestion des conflits • Formation groupée ALS/CLPR/USAF sur la légalité et la traçabilité • Formation groupée des ALS/CLPR/USAF sur le Code minier • Formation groupée ALS/CLPR/USAF/CLSsur la lutte contre la fraude • Formation des ALS/CLPR sur la coopérative • Formation des ALS sur la prévention, la médiation • Formation des ALS sur la cohésion sociale sur les chantiers miniers • Formation des ALS sur Comment faire un rapport ?
Besoinsmatériels	• Dotation en moyen roulant (moto) • Production des badges individuels pour la visibilité des ALS dans l'exécution de leurs missions • Production des lettres de missions pour éviter aux ALS les tracasseries policières au niveau des barrières • Dotation en mégaphone • Dotation en fourniture • Dotation en botte et en imperméable
Besoinséconomiques	• Appui au développement du petit élevage • Appui au développement de la pisciculture • Appui au développement de l'agriculture (culture de haricot et arachide)

6. ENJEUX ET DEFIS ACTUELS DANS LA ZONE CONFORME DE BERBERATI

La zone conforme de Berberati est située dans le sud-ouest de la RCA. Cette partie de la République Centrafricaine est fortement marquée par la superposition de multiples usages et défis liés à la gestion du foncier, des ressources forestières, fauniques, minières et aquatiques. Les diagnostics menés ont permis de découvrir le caractère cosmopolite de sa population conséquence directe des flux migratoires non maitrisés à l'exploitation des ressources naturelles. La grande crise militaro-politique a occasionné de nombreux cas d'abus des droits humains et exactions commis par les groupes rebelles Séléka et Anti-balaka. La cohésion sociale fragilisée est à rebâtir sur les résiliences des communautés locales établies. Mais des défis énormes demeurent et des mobilisations institutionnelles et partenariales. Ce sont entre autres :

- Les défis sécuritaires liés à l'absence de stratégie nationale et locale forte en matière de gouvernance du pastoralisme et de la transhumance transfrontalière souvent militarisée dont les principaux acteurs régulièrement cités sont les peuhls Mboror du Tchad et du Soudan (Ouddas, Allagambas, Wdabé, Sankara).

- Les pratiques illégales de « l'assurance » dont sont victimes depuis des années des artisans miniers mais malheureusement ce système continue d'être perçu au niveau local comme l'unique modèle informel de crédit à la production.

- La fracture communicationnelle entre l'USAF et les Antennes Locales de Suivi du PK limitant l'efficacité été l'efficience de cette structure étatique dans l'enrôlement des acteurs miniers dans la chaine légale de production et de valorisation.

- Les risques de diffusion de l'insécurité des zones non conformes vers la zone conforme de Berberati susceptible d'affecter négativement les exigences opérationnelles du Processus de Kimberley.
- Les défis liés au relèvement socioéconomique et à la lutte contre la pauvreté sociale dans les régions minières du sud-ouest.
- La situation particulière mais critique des peuples autochtones pygmées vivant dans les villages et campement situés de la zone conforme du Processus de Kimberley.

7. RECOMMANDATIONS

L'ensemble des recommandations ci-dessous ont été formulées lors des évaluations participatives. Elles traduisent des souhaits exprimés par les CLPR et ALS en lien aux impératifs des résultats escomptés par le projet dans les sites pilotes parcourus. Celles-ci sont structurées à trois niveaux.

8.1 A COURT TERME : MARS – AVRIL 2019

Activitésplanifiées/ Périodes	3	4	Entitésimpliquées
Restructuration numérique et fonctionnelle des ALS			DPAM/MMG/MAHRN
Production des Badges pour ALS et CLPR			DPAM/MMG/SPPK
Dotation des CLPR et ALS en Kits de travail (bottes, imperméables)			DPAM

7.1. RESTRUCTURATION NUMERIQUE ET FONCTIONNELLE DES ALS

Les résultats de l'évaluation participative ont démontré selon les dires des enquêtés que l'effectifactuel des membres dans les Antennes Locales et de Suivi du PK ne leur permet pas d'être proactifs pour faire avancer toutes les taches dans les missions. Tous ont souhaité l'augmentation de l'effectif à 5 assortis des postes et des rôles bien définis. Sur les 5 postes, deux (2) devront revenir auxfemmes.

7.2. PRODUCTION DES BADGES ET LETTRES DE MISSION POUR LES CLPR ET ALS

L'absence de visibilité statutaire autour des membres des Antennes Locales de Suivi les expose à de nombreuses tracasseries policières et administratives de la part des Forces de Défense et Sécurité Intérieure (police, gendarmerie, FACA) au niveau des barrières. Pour pallier cette contrainte et faciliter leur mobilité spatiale à l'intérieur des sites pilotes, les ALS recommandent au projet DPAM la production d'un (1) badge à titre d'identification de leur personne dans l'exécution des missions qui leur sont dévolues.

Le badge doit comprendre les renseignements individuels se rapportant à l'identité de son bénéficiaire à savoir :

1. Image/Photo de l'intéressé
2. Noms et prénoms :.....
3. Date de naissance:.....
4. Lieu de résidence:.....

5. Entité institutionnelle:.....

Suite aux insistances des ALS relatives à la persistance des pratiquer de corruption au niveau des barrières, le sous-préfet de Berberati qui est en même temps, Président du Comité Local de Suivi du PK, se propose de leur délivrer une « ***Lettre de mission*** » demandant aux Forces de Défense et de Sécurité Intérieure de « ***laissez-passer*** » les membres des ALS au niveau des barrières de contrôle lorsqu'ils sont en mission. Cette lettre comportera tous les noms des membres, l'objet de leurs missionsy compris la dénomination des structures concernées et par sites pilotes.

7.3. DOTATION DES CLPR ET ALS EN KITS DE TRAVAIL

Description des besoinsexprimés	4	5	Responsables
Fourniture de bureau (rames de papiers, bics, Blocs notes, Registre de rapportage des évènements)			Projet DPAM
Dotation en mégaphones			Projet DPAM
Reproduction des supports andragogiques			Projet DPAM
Sacs de rangements des supports			Projet DPAM
Dotation en bottes			Projet DPAM
Dotation en impermeable			Projet DPAM

7.4. A MOYEN TERME : AVRIL – MAI – JUIN 2019

L'accent sera mis sur le renforcement et développement des capacités techniques des CLPR et ALS en vue d'une consolidation de la paix et la cohésion sociale y compris le rétablissement de la chaine légale de diamants dans les zones conformes. Cette initiative demeure encore des défis qu'il faut relever afin d'assurer un développement durable dans les régions minières du sud-ouest de la RCA. Leur concrétisation interpelle la conjugaison des efforts à diverses échelles dimensionnelles d'intervention des parties prenantes étatiques et privées que sont le Ministère des mines et de la Géologie, le Ministère de l'Action Humanitaire et de la Réconciliation Nationale, l'USAF, le SPPK, le projet DPAM. Les défis identifiés lors des évaluations sont d'ordre sociologique, juridique, politique, économique et médiatique. Les Comités Locaux Paix et de Réconciliation et les Antennes Locales de Suivi du PK évalués ont besoin d'être structurés et renforcées en profondeur afin qu'elles puissent mieux s'impliquer en partenariat avec l'USAF, le CLS et le CNS y compris d'autres parties prenantes dans les principaux domaines suivants :

- Formation groupée des ALS/CLPR/USAF/USAF sur les rôles et missions de l'USAF
- Formation groupée des ALS/CLPR/USAF sur le Code minier
- Formation groupée des ALS/CLPR/USAF/SPPK sur la lutte contre la fraude minière et la mise en place d'un réseau de dénonciation et d'information
- Formation groupée des ALS/USAF sur le rapportage des informations et données sur les cas de fraude

Les activités ci-dessous proposées par les CLPR et ALS sont orientées toutes vers le renforcement et développement de leurs capacités techniques. Des sessions groupées de formation pourront être organisées avec la participation des autres parties prenantes étatiques afin de les rendre proactifs dans l'accomplissement de leurs rôles et missions.

Par contre, un élément pas trop traité lors des dialogues était l'émergence des problématiques liées au pastoralisme armée. Pourtant, les enjeux de plus en plus sérieux entre éleveurs, agriculteurs, et artisans

miniers devient de plus en plus grave dans le sud-ouest du pays. Lors de la restitution de notre diagnostique, les responsables du Ministère de l'Elevage et de la Santé Animal (MESA) ont soulevé l'importance de confronter étroitement les causes des conflits de plus en plus violents. Plusieurs propositions étaient faites, accentuées surtout vers l'idée de mettre en place des plateformes de dialogues au niveau régionales entre des parties prenants différents. Grâce au soutien de l'état et les bailleurs comme la FAO, il y'avait une Plateforme Nationale de Pastoralisme et de Transhumance dans la préfecture de Berberati. Ensuite, il existe une Fédération National d'Eleveurs (FNEC), mais une structure dont le projet DPAM n'a pas encore établi des liens pour le moment.

7.4.1. RENFORCEMENT EN CAPACITE TECHNIQUE DES CLPR

Activitésplanifiées/ Périodes	4	5	6	Entitésimpliquées
Formation en gestion des conflits	■	■		DPAM/MESA
Formation en médiation		■		DPAM/MMG/SPPK
Formation sur la cohésion et le vivre ensemble			■	DPAM/MMG/SPPK
Comment faire un rapport.	■	■		DPAM/MMG

7.4.2. RENFORCEMENT EN CAPACITE TECHNIQUE DES ALS

Activitésplanifiées/ Périodes	4	5	6	Entitésimpliquées
Formation en gestion des conflits	■			DPAM/MMG/MAHRN
Formation groupée des ALS/CLPR/USAF sur le Code minier		■		DPAM/MMG/SPPK
Formation groupée ALS/CLPR/USAF/CLS sur la lutte contre la fraude		■		DPAM/MMG/SPPK
Formation des ALS sur la cohésion sociale sur les chantiers			■	DPAM/MMG/SPPK
Formation des ALS sur le rapportage	■			DPAM/MMG

7.4.3. DIAGNOSTIC SUR L'EXTENSION DES CLPR DANS LES AUTRES ZONES CONFORMES

Le Plan de Travail du projet DPAM préconise une étude sur la faisabilité de faire une extension de la structure des CLPR dans les autres zones conformes et ensuite d'établir un plan d'action avec les nouveaux membres élus (Activité 2.1.2). Pendant le mois d'avril, il est prévu que l'équipe technique du projet et les responsables du Ministère de l'Action Humanitaire et la Réconciliation Nationale fasse une mission à Gadzi, Carnot, Nola and Boganangone pour étudier la situation locale, et surtout la sécurité, nécessaire pour monter des élections des membres des CLPR. Ensuite, il faut négocier avec le ministère le niveau de soutien technique et financier que le projet DPAM va apporter auprès de ces nouveaux CLPR et vis-à-vis les contributions des autres bailleurs de fonds. Des modifications du protocole d'accord entre le ministère et le DPAM sera nécessaire pour préciser des appuis du projet.

7.4.4. LANCEMENT DES INITIATIVES SUR LE PASTORALISME ARMEE

Activitésplanifiées/ Périodes	4	5	6	Entitésimpliquées
Prises de contacts avec le Ministère de l'Elevage et de la Santé Animal	■			DPAM/MESA
Prises de contacts avec la Fédération National des Eleveurs	■			DPAM/FNEC
Prises de contacts avec bailleurs, MINUSCA, et ONG internationales travaillant sur le pastoralisme	■			DPAM/autresacteurs
Préparation des Termes de Référence pour guider les actions du projet DPAM	■			DPAM

Activitésplanifiées/ Périodes	4	5	6	Entitésimpliquées
Approbation d'une stratégie pour DPAM par l'USAID				
Promotion d'une campagne de prise de conscience sur les problématiques du pastoralisme armée				DPAM

7.5. A LONG TERME : JUILLET – AOUT – SEPTEMBRE 2019

Les activités à long terme seront orientées vers deux axes stratégiques d'intervention à savoir l'amélioration du dialogue social dans le secteur minier artisanal et l'appui au développement des Activités Génératrices de Revenu faites par les autres structures du projet DPAM, mais avec une stratégie de soutenir par des contributions volontaires les coûts récurrents des CLPR et des ALS.

7.5.1. AMELIORATION DU DIALOGUE SOCIAL DANS LE SECTEUR MINIER ARTISANAL

Le secteur minier artisanal de diamant en RCA connait de graves déficiences longtemps accumulées et qui sont devenues chroniques. Ces déficiences minent considérablement la qualité des prestations des institutions et servicesétatiques déconcentrés en charge des mines. Les actions de l'USAF et des coopératives minières[11] sont souvent décriées par les communautés locales minières. Les tracasseries administratives et politiques, la corruption, le clientélisme, les concurrences déloyales, les spéculations et les pressions de tout genre étouffent l'ardeur des artisans miniers et les contraignent souvent au silence des plus forts. Il y a aussi le faible niveau de circulation des informations officielles se rapportant au Cadre juridique et règlementaire du secteur (Code minier et autres dispositions légales). Nombreux artisans miniers artisans et collecteurs centrafricains ignorent ou encore n'ont aucune connaissance précise du code minier et des dispositions juridiques règlementaires. Toutes ces préoccupations énoncées mettent en exergue le besoin urgent de créer un cadre ouvert de dialogue social sur le secteur minier artisanal.

Pour sortir cette situation de léthargie, il apparait nécessaire et urgent d'établir un pont communicationnel entre l'ensemble des parties prenantes impliquées dans le secteur minier artisanal et le développement durable. L'hypothèse qui sous-tend cette idée est que *« le dialogue social a la capacité d'amener les artisans miniers centrafricains à se découvrir, à rompre avec l'esprit d'individualisme et d'irresponsabilité et à formuler des visions et perspectives d'actions cohérentes respectueuses du Cadre opérationnelle du Processus de Kimberley dont la RCA est cosignataire ».*

Activités planifiées/ Périodes	7	8	9	Entitésimpliquées
Formation sur le dialogue social dans l'artisanat minier				DPAM/MMG/MAHRN
Organisation de 6 dialogues sociaux sur l'artisanat minier				DPAM/MMG/MAHRN

7.5.2. DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES GENERATICE DE REVENUE EN SOUTIEN AUX MISSIONS DES CLPR ET ALS

Les besoins en appui économique ont été formulés en lien avec les propositions faites par les CLPR et les ALS pour promouvoir des Activités génératrices de Revenus (AGR) dans l'optique de soutenir les couts financiers et autres dépenses inhérents à l'exécution des missions des CLPR et ALS. Les

[11] La dynamique coopérative venant d'en bas c'est-à-dire de la part des artisans miniers vivant dans les régions minières est très faible voire même inexistante. C'est toujours des fonctionnaires ou acteurs économiques extérieurs qui créent ces structures coopératives et vont ensuite dans les zones minières pour inciter les artisans à adhérer dans leurs coopératives en espérant ainsi être actionnaires.

évaluations menées ont révélé leur fragilité financière. Le Ministère de l'Action Humanitaire et la Réconciliation Nationale ne dispose pas de fonds ni des structures administratives pour couvrir des frais récurrents, même minimes (papier, bics, transport locale, communications téléphoniques). Ces structures locales ne disposent pas de fonds propres ni encore d'un système de financement extérieur en appui à leur Plan Annuel de Travail (PTA). Ce manque constitue un défi à relever afin de permettre aux CLPR et ALS d'être performants et efficients. Leur relèvement passe par le développement des AGR en synergie avec les organisations locales spécialisées. Un certain nombre de créneaux économiques identifiés comme Activité Génératrice de Revenu et jugés porteurs financièrement ont été priorisés à savoir :

- Le petit élevage (volaille, caprins, porcin) ;
- La pisculture
- L'agriculture vivrière (arachide, haricot, mais) ;

Le développement des AGR en soutien aux couts inhérents des missions des CLPR et ALS apparait comme une alternative de réponse à explorer par le cadre nouveau de l'implémentation du projet DPAM. Des dispositifs stratégiques devront être étudiés au préalable afin de minimiser les risques d'échec et maximiser les opportunités de succès. Certes, le mandat des CLPR et des ALS n'est probablement pas de faire eux-mêmes des AGR, mais pourtant, le besoin de financement pour couvrir les frais de fonctionnement est urgent.

Deux principales questions de réflexion sur la faisabilité de ces alternatives optionnelles peuvent être posées à savoir :

1. Est-ce que les CLPR et ALS mettront eux-mêmes en œuvre les AGR ? Quelles sont les risques si jamais les membres des CLPR et les ALS font eux même, en tant qu'association, des activités génératrices de revenus ?
2. Dans la mesure que les CLPR et les ALS contribue à la mise en place de la paix et la réconciliation nécessaire pour assurer les activités économiques et sociales de la localité, n'est-il pas nécessaire que la population, ou bien les associations qui œuvre pour le développement local, paie des frais de fonctionnement pour les services rendus ?

Le risque à éviter ici est de voir les CLPR et ALS comme des associations de développement économique locale. L'expérience du CLPR de Berberati, le récipient des fonds d'un bailleur pour promouvoir les activités génératrices de revenus, démontre les dangers. L'entrée des CLPR et des ALS dans les activités de production et de valorisation ôterait à ces structures leur vocation première de catalyseur la paix et la cohésion sociale dans la localité et pour le bien-être de la chaine de traçabilité de diamants.

La mise en œuvre des activités génératrice de revenue devra se faire en synergie entre les CLPR, les ALS et les groupements ou associations locales disposant une expertise avérée dans les créneaux économiques identifiés. Certes, les membres des CLPR et ALS proviennent des associations locales de développement. Les personnes dynamiques ayant plusieurs casquettes ont des opportunités de participer dans plusieurs structures de la société civile, mais il faut éviter des confusions sur les rôles différents des institutions. En effet, dans les statuts et missions assignés aux CLPR, l'identification et la proposition des projets pertinents d'intérêt communautaire pouvant fédérer les populations, notamment les femmes et les jeunes autour des valeurs citoyennes de mixité sociale, de cohésion sociale, de cohésion nationale et de développement local sont considérées comme des initiatives à encourager.

7.5.3. PROMOTION DES ACTIVITES POUR REPONDRE AUX PROBLEMATIQUES LIEES AU PASTORALISME ARMEE

Le projet DPAM devrait mettre en marche des initiatives pour aborder les problématiques liées au pastoralisme armée. À la suite des discussions avec le Ministère de l'Elevage et la Santé Animal, la Fédération Nationale des Eleveurs Centrafricains, et les autres entités intéressées (bailleurs de fonds, MINUSCA, ONG internationales), Suite à une approbation de l'USAID sur l'approche proposée par le DPAM, les activités vont probablement être orienté vers le renforcement du Plateforme Nationale de Pastoralisme, mais surtout, la mise en place des antennes aux niveaux des préfectures dans les zones d'intervention du projet AMPR et dans les zones conformes du Processus de Kimberley. Lors de la mise en place de ces nouvelles actions, il sera nécessaire de monter des initiatives pour informer davantage l'USAID, le Département d'Etat, et le l'Ambassade américaine sur les réalités confrontées par les acteurs à la base. Ceci nécessitera la préparation des articles pour des journaux, des présentations lors des conférences et ateliers, et ensuite des présentations auprès des autorités nationales. Des protocoles de collaboration entre ministères seront faites pour clarifier les contributions financières et techniques du projet DPAM.

8. CONCLUSIONS GENERALES

Au terme de cette évaluation participative menée du 30 janvier au 13 février 2019 dans les sites pilotes de Wapo, Nassolé, Nandobo, BaniaYamalé et Balégo, force est de retenir que les Comité Locaux de Paix et de Réconciliation et les Antennes Locales de Suivi du PK représentent un maillon assez important dans la chaine des parties prenantes à la base impliquées dans les dynamiques de reconstruction de la cohésion sociale en soutien au rétablissement de la chaine légales de diamant.

Durant plus de deux années d'intervention dans le cadre du Projet DPDDA II, ces acteurs locaux se sont investis volontairement dans des initiatives citoyennes de proximité de prévention et de résolution de multiples conflits à travers des missions de médiation et de dialogue. Les niveaux de performance et de fonctionnalité des CLPR et ALS ne sont pas homogènes. Ils varient d'un site à l'autre en fonction du niveau d'instruction, de l'âge et des expériences passées et actuelles acquises en matière d'intervention communautaire. Les dynamiques insufflées par les CLPR et les ALS ont grandement contribué au changement des mentalités et comportements en matière de réduction de l'incivisme, des abus des droits humains, au recul des facteurs stimulants de violence identitaire (les discriminations ethniques et religieuses, la sorcellerie, la jalousie, etc.) des cas de vol des bétails appartenant aux éleveurs transhumants peuhls. On note après deux années une dynamique de retour des déplacés et réfugiés dans les sites pilotes, l'élévation de la conscience et de la responsabilité.

Parallèlement à ces forces positives, ces structures locales présentent un certain nombre de faiblesses et de déficit en capacité technique et fonctionnelle dont l'une des principales causes sont à rechercher dans le faible niveau d'étude des membres en dépit des sessions de formation dispensées dans le cadre du projet DPDDA II. Fort de ce qui précède et dans le cadre du projet DPAM, la nécessité d'adapter les supports andragogiques s'impose. Il en sera de même pour les approches par la production et vulgarisation des supports audiovisuels sur des grandes thématiques comme le Code minier, la légalité et traçabilité, le cadre opérationnel du PK, la cohésion sociale et le vivre ensemble, la prévention et médiation des conflits, etc.

Pourtant, lors de cette diagnostique, des problématiques alarmants étaient observés dans les communautés locales. L'avancement des pastoralists transhumants, souvent bien armées, des pays voisinant et même des autres localités Centrafricaine font de plus en plus des inquiétudes au niveaux locale, nationale, et même internationale. Pour cette raison, dans l'optique de promouvoir la paix, la

réconciliation, et la cohésion sociale des les zones conformes du Processus de Kimberley, il sera nécessaire de monter des initiatives pour essayer de concilier des intérêts des populations agraires, des artisans miniers, et des éleveurs provenant du près et de loin.

ANNEXE I : PROGRAMME DE L'ATELIER DE RESTITUTION DE L'EVALUATION DES CLPR ET ALS

Programme de l'atelier de restitution des évaluations participatives du niveau de performance des CLPR et ALS dans la zone conforme de Berberati

---

Date : Vendredi 1mars 2019
Lieu : Salle de conférence du MAHRN[12]

Heures	Activitésplanifiées	Responsables
9h00	Arrivée et inscription des invités	DPAM
9h30	1. Mot de bienvenu du CM de la Réconciliation 2. Présentation individuelle selon les entités institutionnelles 3. Présentation du projet DPAM	DPAM
10h - 11h 30	Restitution des résultats de l'évaluation participative des CLR et LS dans la zone conforme de Berberati ; Questions/Réponses	Dr Zéphirin Mogba
11h 30	Pause café	DPAM
11h 30 – 12h 15	Les enjeux et défis du pastoralisme et de la transhumance militarisée dans les régions minières du Sud ouest de la RCA	Dr Zéphirin Mogba
12h 15 – 13 h30	Echanges constructifs autour des points suivants : 1. Les enjeux et défis sécuritaires liés au pastoralisme et au retour des éleveurs dans les zones minières ; 2. La cohésion sociale et le vivre ensemble 3. Quel cadre collaboratif à construire entre les Mines, la Réconciliation et l'Elevage autour de la	DPAM Mines Réconciliation Elevage

[12] Ministère de l'Action Humanitaire et de la Réconciliation Nationale

	question pastorale?	
14h00	Fin des travaux et clôture de l'atelier	DPPAM

U.S. Agency for International Development
1300 Pennsylvania Avenue, NW
Washington, DC 20523
Tel: (202) 712-0000
Fax: (202) 216-3524
www.usaid.gov